



MINISTÈRE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU DÉVELOPPEMENT
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRATÉGIES ET POLITIQUES DE
DÉVELOPPEMENT

EVALUATION DES BESOINS EN RENFORCEMENT DES
CAPACITÉS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE EN MAURITANIE

PAR
AHMED TAGHI

Octobre 2025



Financé par
l'Union européenne



TABLE DES MATIÈRES

1. Résumé exécutif	4
2. Contexte et justification	5
2.1 Contexte macroéconomique et social	5
2.2 Analyse du secteur primaire.....	6
2.3 Justification de la feuille de route 2025-2028	7
3. Objectifs de la mission	7
3.1 Objectif général	7
3.2 Objectifs spécifiques	8
3.3 Résultats attendus	8
3.4 Portée et alignement institutionnel	9
4. Méthodologie de l'évaluation	9
4.1 Approche générale	9
4.2 Démarche et étapes méthodologiques	10
4.3 Outils et sources d'information	10
5. Résultats de l'évaluation	11
5.1 Cohérence et intégration des politiques publiques	11
5.2 Gouvernance et coordination du système alimentaire	12
5.3 Financement et investissements	12
5.4 Suivi et évaluations	13
5.5 Chaines de valeur : filières végétales	13
5.6 Chaines valeur : élevage	14
5.7 Chaines de valeur : Pêche	14
5.8 Climat et transformation agro écologique	15
5.9 Substitution des importations	15
5.10 Santé, nutrition et sécurité alimentaire	16
5.11 Territorialité et équité	16
5.12 Autres domaines transversaux	17
6. Besoins de renforcement des capacités	18
7. Projets bancables et opportunités d'investissement	19
8. Principales recommandations	20
9. Conclusion générale	21
10. Annexes	21
10.1 Annexe 1 : Matrice d'évaluation des besoins du système alimentaire	21
10.2 Annexe 2 : Recommandations pour le renforcement du système alimentaire.....	66





10.3 Annexe 3 : Liste des personnes rencontrées	69
10.4 Annexe 4 : Liste des parties prenantes	70
10.5 Annexe 5 : Bibliographie	72
10.6 Annexe 6 : Illustrations	73
10.6.1 Atelier de contextualisation du 11 au 13 novembre 2024 à Aleg	73
10.6.2 Atelier validation du plan d'action du 21 au 22 avril 2025 à Nouakchott	74
10.6.3 Dialogue national sur les systèmes alimentaire du 08 juillet 2025 à Nouakchott	75
10.6.4 Retraite de finalisation de la matrice d'évaluations des besoins du 12 au 14 décembre 2025 à Aleg	76





RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le présent rapport rend compte de l'évaluation nationale des besoins en renforcement de capacités des acteurs du système alimentaire en Mauritanie. Réalisée sous l'égide du Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED) et avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial (PAM). Cette mission s'inscrit dans la dynamique du programme « Accélérer la transformation des systèmes alimentaire » initié à la suite du Sommet des Nations Unies sur les Systèmes Alimentaires (UNFSS).

L'étude intervient dans un contexte national marqué par une forte dépendance alimentaire, des vulnérabilités climatiques récurrentes et une faible diversification de la production locale. Près de 70% des céréales consommés sont importées, tandis que les filières de l'élevage, de la pêche et de l'agriculture irriguée présentent un potentiel économique important mais sous-exploité. Par ailleurs, les systèmes de gouvernance et de coordination intersectorielle restent fragmentés, limitant la cohérence des politiques publiques et la mise en œuvre intégrée de la feuille de route nationale 2025-2028.

L'évaluation s'appuie sur une méthodologie participative combinant revue documentaire, entretiens semi-structurés et analyse matricielle des besoins. Les informations ont été collectés auprès des institutions, collectivités territoriales, organisations paysannes, acteur du secteur privé, partenaires techniques et financiers, et des structures de recherche qui ont permis d'identifier les contraintes structurelles et les capacités institutionnelles existantes, tant au niveau central qu'au niveau local, notamment dans les domaines de la santé, de la nutrition, de la sécurité alimentaire et de la gouvernance territoriale.

Les constats majeurs mettent en évidence :

- Un déficit structurel de coordination et de planification multisectorielle ;
- Des capacités humaines et logistiques limitées au sein des institutions clés ;
- Une insuffisance de financements endogène et de mécanismes incitatifs à l'investissement privé ;
- Des faiblesses techniques et organisationnelles dans les principales chaînes de valeur (végétale, animale, halieutique).
- A ces contraintes s'ajoutent une faible prise en compte des enjeux nutritionnels, un manque d'ancrage territorial des politiques publiques et des défis transversaux persistants liés au climat, au genre, à la gouvernance, au foncier et à la gestion durable des ressources.

Trois axes de convergences prioritaires ont orienté l'analyse :

1. Renforcement des chaînes de valeur des filières végétales, de l'élevage et de la pêche pour accroître la productivité, la transformation locale et la création de la valeur ajoutée nationale ;
2. Intégration du climat et de la transformation agro écologique dans les politiques et pratiques agricoles afin d'accroître la résilience du système alimentaire aux chocs climatiques ;
3. Substitution progressive des importations pour améliorer la souveraineté alimentaire et stimuler l'industrie locale de transformation.

A ces priorités s'ajoutent des enjeux transversaux essentiels :

- La gouvernance et la coordination multisectorielles du système alimentaire ;
- Le renforcement institutionnel et législatif, notamment dans les domaines du foncier et de la sécurité alimentaire ;
- La promotion de l'équité de genre et de l'emploi des jeunes dans les chaînes de valeur ;





- La transparence et la redevabilité dans la gestion des ressources ;
- La santé, nutrition et la sécurité alimentaire ;
- La territorialisation des politiques publiques qui constituent des leviers fondamentaux pour améliorer durablement le bien-être des populations et réduire les inégalités régionales.

L'évaluation a permis d'identifier un ensemble cohérent de besoins en renforcement de capacités regroupés autour de quatre dimensions ;

1. Institutionnelle et organisationnelle (cadre de coordination, dispositif de suivi-évaluation, gouvernance territoriale et nutritionnelle) ;
2. Technique et humaine (formation des producteurs, éleveurs, pêcheurs, techniciens et cadres) ;
3. Infrastructurale et technologique (réhabilitation des périmètres irrigués, centres de collecte et unités de transformation, systèmes d'information intégrés) ;
4. Financière et partenariale (mécanismes de micro crédits, fonds de garantie, partenariats public-privé).

Enfin les recommandations majeurs, issues des entretiens et consolidés avec les orientations du rapport de la FAO sur les systèmes alimentaires mauritaniens, s'articulent désormais autour **de neuf axes majeurs** couvrant la gouvernance, le cadre institutionnel, la planification territoriale, le financement, la gestion durable des ressources, le renforcement des filières, la nutrition, la transformation locale et les mécanismes transversaux d'équité et d'inclusion. Ces orientations visent à doter la Mauritanie d'un cadre cohérent et opérationnel pour conduire la transformation durable, territoriale et nutritionnelle de son système alimentaire.

Le rapport complet présente, pour chaque domaine, une analyse détaillée des lacunes, des besoins, des interventions prioritaires et des projets bancables identifiés auprès des parties prenantes. Il vise à servir de document de référence stratégique pour la planification concertée des interventions et la mobilisation des ressources destinées à transformer durablement le système alimentaire mauritanien.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

2.1 Contexte macroéconomique et social

Au cours de la dernière décennie, la Mauritanie a enregistré une croissance économique modérée, estimée à 4,5% en moyenne entre 2015 et 2023, tirée principalement par les secteurs extractifs (mines, hydrocarbures, pêche industrielle) et les services. Cependant, cette croissance demeure peu inclusive avec un impact limité sur la réduction de la pauvreté et la création d'emplois productifs.

Selon les estimations récentes, près de 28% de la population vit encore sous le seuil de pauvreté, avec des disparités marquées entre milieux urbain et rural. Les régions de l'intérieur, notamment celles du Hodh El Chargui, du Guidimagha et du Gorgol enregistrent les taux de pauvreté les plus élevés, souvent liés à la précarité alimentaire et au manque d'infrastructures socio-économiques.

Sur le plan social, la transition démographique rapide et la forte croissance urbaine exercent une pression accrue sur les services publics. En matière d'éducation, le taux brut de scolarisation au primaire dépasse 100% mais les taux d'achèvement et la qualité de l'enseignement demeurent faibles, en particulier dans les zones rurales. Dans le domaine de la santé, les progrès enregistrés dans la lutte contre la malnutrition et les maladies endémiques restent fragiles : près de 24% des enfants de moins de 5ans souffrent d'un





retard de croissance, et la prévalence de l'anémie demeure élevée, notamment chez les femmes en âge de procréer (environ 40%).

La sécurité alimentaire et nutritionnelle reste donc un défi majeur : la dépendance vis-à-vis des importations, combinée aux effets du changement climatique, expose le pays à des chocs externes fréquents. Ces vulnérabilités structurelles limitent la capacité du pays à atteindre les objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier l'ODD 2 (Faim zéro), l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) et l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique).

2.2 Analyse du secteur primaire

Le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) demeure le socle du système alimentaire mauritanien et une composante essentielle du tissu socio-économique national. Il contribue à environ 20% du PIB, emploie près de 60% de la population active, et constitue la principale source de revenus et de sécurité alimentaire pour les ménages ruraux.

2.2.1 Agriculture

L'agriculture mauritanienne repose sur deux systèmes principaux :

- L'agriculture pluviale (dans les zones sud et sud-est), fortement dépendante de la pluviométrie et sujette à des aléas climatiques extrêmes ;
- L'agriculture irriguée, concentrée dans la vallée du fleuve Sénégal, représentant près de 75% de la production nationale de riz.

Malgré un potentiel important la production du sous- secteur demeure en deça des espérances. Les contraintes majeures concernent la dégradation des infrastructures hydro-agricoles, le manque d'accès aux semences améliorées, la faible mécanisation et la rareté des services de vulgarisation agricole. Par ailleurs, la dépendance vis-à-vis des importations de céréales demeure structurelle, exposant le pays à la volatilité des marchés mondiaux et à la hausse des prix alimentaire.

2.2.2 Elevage

L'élevage représente l'un des piliers de la résilience rurale et de la cohésion sociale. Avec un cheptel estimé plus de 30 millions de têtes (bovins, ovins, caprins, camelins), il contribue de manière significative à la sécurité alimentaire, à la génération de revenus et aux exportations. Cependant, le secteur reste confronté à des défis structurels : surexploitation des parcours, accès limité à l'eau et aux aliments de bétail, faible couverture vétérinaire et insuffisance d'infrastructures de transformation (lait, viande), la mobilité pastorale essentielle. La gestion durable des ressources est souvent entravée par l'insécurité foncière et les conflits d'usage.

Les organisations d'éleveurs manquent par ailleurs de structuration et de capacités techniques ce qui limite leur intégration dans les chaînes de valeur formelles.

2.2.3 Pêche

Le secteur halieutique est l'un des plus dynamiques, représentant environ 5% du PIB et plus de 40% des exportations nationales. Le littoral mauritanien, long de 720 km, abrite des ressources halieutiques parmi les plus riches d'Afrique de l'Ouest.

Toute fois la faible valorisation locale des produits de la pêche, le manque d'infrastructures de débarquement et de transformation, la pêche illicite non déclarée et non réglementée (INN) et la faible





intégration des pêcheurs artisanaux dans les marchés nationaux et régionaux constituent des freins majeurs.

Le renforcement de la gouvernance halieutique, la modernisation des infrastructures et la professionnalisation des acteurs figurent parmi les besoins prioritaires identifiés.

2.3 Justification de la feuille de route 2025-2028

Face à ces constats, la feuille de route nationale 2025-2028 pour la transformation du système alimentaire a été élaborée afin de corriger les déséquilibres structurels et d'accélérer la transition vers un modèle plus résilient, durable et inclusif.

Cette feuille de route s'appuie sur une vision intégrée articulée autour de quatre objectifs stratégiques :

1. Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en réduisant la dépendance aux importations et en renforçant la production locale ;
2. Stimuler la croissance économique rurale par la valorisation des chaînes de valeur agricoles, pastorales et halieutiques ;
3. Renforcer la résilience climatique et la durabilité environnementale à travers l'adoption de pratiques agros écologiques et la gestion intégrée des ressources naturelles ;
4. Consolider la gouvernance et la coordination multisectorielle, en harmonisant les politiques publiques et en mobilisant les acteurs autour d'un cadre de suivi-évaluation unifié.

L'évaluation des besoins de renforcement de capacités constitue dès lors une étape clé de la mise en œuvre de cette feuille de route, car elle permet de :

- Identifier les priorités institutionnelles techniques et financières nécessaires à la transformation du système alimentaire ;
- Outiller les décideurs pour la planification et la mobilisation des ressources ;
- Fédérer les partenaires techniques et financiers autour d'une vision commune et d'interventions cohérentes.

En somme, la présente mission s'inscrit dans la continuité des efforts engagés par le gouvernement et ses partenaires pour faire du système alimentaire mauritanien un moteur de développement durable, d'inclusion sociale et de résilience nationale.

OBJECTIFS DE LA MISSION

3.1 Objectif général

L'objectif global de la mission est d'identifier de manière systématique et participative les besoins en renforcement de capacités des acteurs du système alimentaire en Mauritanie, afin de soutenir la mise en œuvre effective et cohérente de la feuille de route nationale pour la transformation des systèmes alimentaires 2025-2028.

Cette évaluation vise à doter le gouvernement et ses partenaires d'un outil analytique et stratégique permettant d'orienter les politiques publiques, de prioriser les interventions et de mobiliser les financements nécessaires à la transformation durable, inclusive et résiliente du système alimentaire mauritanien.





Elle constitue une étape décisive dans le processus de transition vers un modèle productif fondé sur :

- La sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- La création de la valeur ajoutée locale ;
- La résilience climatique et environnementale ; et
- La bonne gouvernance multisectorielle.

3.2 Objectifs spécifiques

Conformément aux termes de référence, la mission poursuit plusieurs objectifs spécifiques complémentaires :

1. Identifier les lacunes et besoins en capacités
 - Analyser les insuffisances institutionnelles, humaines, techniques et financières entravant la performance du système alimentaire ;
 - Dresser une cartographie des capacités existantes et manquantes au sein des ministères, institutions publiques, collectivités locales, organisations paysannes et partenaires privés ;
2. Evaluer les besoins spécifiques par axes prioritaire
 - Réaliser une analyse différenciée selon les trois priorités de convergences définies par la feuille de route :
 - Chaines de valeur des filières végétales, de l'élevage et de la pêche ;
 - Climat et transformation agro écologique (adaptation, résilience, pratiques durables) ;
 - Substitution des importations (développement de la production locale et industrialisation agroalimentaire) ;
3. Etablir une typologie des besoins en appui et accompagnement
 - Identifier les besoins d'assistance technique, de formation, d'équipement, de financement et de gouvernance ;
 - Déterminer les priorités) court, moyen et long terme, en fonction de leur impact attendu sur la sécurité alimentaire et la création d'emplois ;
4. Formuler un registre national des besoins et projets bancables
 - Elaborer une base de données des projets structurants et bancables, appuyée sur des estimations de coûts, des indicateurs de performance et des partenaires potentiels ;
 - Proposer des mécanismes de financement innovants (fonds de garantie ; partenariat public- privé, micro crédit agricole) ;
5. Renforcer la gouvernance et la coordination intersectorielle
 - Formuler des recommandations opérationnelles pour améliorer la concertation, l'alignement et le suivi-évaluation des interventions dans le domaine alimentaire ;
 - Promouvoir une approche intégrée et participative engageant les institutions publiques, le secteur privé, la société civile, la recherche et les collectivités locales.

3.3 Résultats attendus

La mission vise la production d'un ensemble de résultats tangibles qui serviront de référence pour la planification et la coordination des actions futures :

- Une matrice consolidée des besoins de renforcement des capacités, classés par thématique, institution, priorité temporelle ;





- Un registre national de projets bancables, documenté et prêt à être partagé avec les partenaires techniques et financiers ;
- Des recommandations stratégiques pour la mise en œuvre de la feuille de route nationale et l'opérationnalisation du cadre de gouvernance alimentaire ;
- Un rapport final complet, assorti d'une synthèse Power Point et d'un atelier de restitution validant les conclusions et les axes d'interventions.

3.4 Portée et alignement institutionnel

L'évaluation s'inscrit dans une démarche de cohérence institutionnelle et d'alignement stratégique :

- Les priorités nationales définies dans la SCAPP 2021-2025, la SDSR 2013-2025, le PNDA, le PNDE et le plan d'action environnemental 2021-2025 ;
- Les engagements internationaux du pays, notamment les ODD, la convention sur la biodiversité, la convention sur la lutte contre la désertification et la CDN (2021-2030) ;
- Et la dynamique du dialogue national sur les systèmes alimentaires dont la présente évaluation constitue un prolongement technique.

L'ensemble des résultats issus de cette mission servira ainsi de base technique à la mise en œuvre coordonnée des actions prévues par la feuille de route 2025-2028, en renforçant le leadership national et la redevabilité collective des acteurs du système alimentaire.

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

4.1 Approche générale

La méthodologie adoptée pour l'évaluation des besoins en renforcement des capacités du système alimentaire mauritanien repose sur une approche participative, multisectorielle et systémique. Elle est alignée sur les orientations stratégiques de la feuille de route nationale pour la transformation du système alimentaire 2025-2028, qui met l'accent sur la cohérence des interventions, la concertation institutionnelle et la complémentarité des actions entre les différents acteurs.

Cette approche a permis de croiser l'analyse documentaire des politiques et stratégie nationales avec des consultations directes auprès des institutions publiques, des partenaires techniques financiers, ainsi que des organisations professionnelles et de la société civile.

L'objectif principal était d'identifier les principaux déterminants du fonctionnement du système alimentaire, de repérer les insuffisances et contraintes institutionnelles, techniques et financières, et de formuler des propositions réalistes et hiérarchisées pour renforcer la résilience et la durabilité du système.

L'évaluation s'est également appuyée sur une lecture systémique du fonctionnement du système alimentaire, en considérant l'ensemble des maillons de la chaîne de la production à la consommation et les interactions entre les politiques publiques, les dynamiques économiques et les acteurs territoriaux. Elle a permis de mettre en évidence les complémentarités entre les sous-secteurs et les défis transversaux, tel que le climat, le foncier, le genre ou la gouvernance.





4.2 Démarche et étapes méthodologiques

L'évaluation a été conduite selon une démarche structurée articulée autour quatre principales étapes : la revue documentaire, la collecte d'informations primaires, l'élaboration de la matrice d'évaluation des besoins et la validation des résultats.

La première étape a consisté en une revue approfondie des documents stratégiques et programmatiques relative au développement du système alimentaire. Parmi les références majeurs figure la stratégie de développement du secteur rural (2013-2025), le plan national de développement agricole (PNDA 2021-2025), le plan national de développement de l'élevage (PNDE 2018-2025), la stratégie nationale de la pêche et de l'économie maritime (2015), la lettre de politique et de planification du secteur de la pêche de l'économie maritime (2022-2024), le plan d'action nationale pour l'environnement et le climat (2024-2030), ainsi que plusieurs études produites par la FAO, la Banque Mondiale, le PAM, le FIDA et d'autres partenaires de développement. Cette étape a permis de dégager les cadres de références, les priorités existantes et les écarts en matière de capacités et de coordination.

La seconde étape a porté sur la collecte d'information primaire à travers des entretiens semi structurés avec les parties prenantes clés. Ces échanges ont impliqué les ministères sectoriels, les agences d'exécutions, les institutions de recherche, les organisations professionnelles agricoles et pastorales, les représentants du secteur privé, ainsi que les partenaires techniques et financiers. Les discussions ont permis de recueillir des informations détaillées sur les contraintes rencontrées, les actions en cours et les besoins jugés prioritaires pour la mise en œuvre de la feuille de route.

La troisième étape a consisté à élaborer une matrice d'évaluation des besoins regroupant les informations obtenues dans une structure analytique cohérente. Cette matrice couvre les principales composantes du système alimentaire : la gouvernance et la coordination institutionnelle, les filières de production (agriculture, élevage, pêche), les aspects environnementaux et climatiques, les infrastructures et équipements, ainsi que les domaines transversaux tels que le genre, le foncier et le cadre réglementaire.

Enfin, la quatrième étape a été consacrée à la validation et à la synthèse des résultats. Les conclusions préliminaires ont été présentés à un groupe restreint de représentants institutionnels et d'experts afin de recueillir leurs observations et suggestions. Ces échanges ont permis de consolider les priorités retenues et d'identifier les projets bancables présentés dans le PISAM, qui constitue la traduction opérationnelle des besoins recensés.

4.3 Outils et sources d'information

La réalisation de l'évaluation s'est appuyée sur un ensemble d'outils complémentaires, dont un questionnaire d'entretien destiné aux acteurs clés, des fiches d'analyses sectorielle pour chaque sous-secteur, et une matrice de priorisation des besoins élaborée selon des critères de pertinence, d'impact et de faisabilité. Ces outils ont permis d'assurer la cohérence et la comparabilité des informations recueillies à travers les différentes consultations.

Les sources d'information utilisées proviennent à la fois de documents officiels (politiques, plan, rapports techniques) et de bases de données nationales, notamment celles de l'ANSADE, de la SONADER, des départements ministériels, ainsi que d'organisations internationales partenaires.

La combinaison de ces sources et outils a permis d'obtenir une vision complète et partagée des besoins en renforcement des capacités du système alimentaire, fondée sur des données fiables ; des échanges participatifs et une analyse intégrée des dimensions institutionnelles, économiques, sociales, environnementales et territoriales.





RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Le présent chapitre synthétise les principaux résultats issus du processus d'évaluation des besoins en renforcement des capacités du système alimentaire mauritanien. Il met en évidence les contraintes, les opportunités et les perspectives d'améliorations pour les principaux domaines d'intervention.

L'analyse a été structurée autour de douze composantes : la cohérence et l'intégration des politiques publiques la gouvernance et la coordination du système, financement et investissement, suivi et évaluation, les chaînes de valeur agricoles, pastorales et halieutique, les enjeux liés au climat et à la transformation agro écologique, la substitution des importations, santé nutrition et sécurité alimentaire, territoire et équité ainsi que les domaines transversaux.

Les résultats présentés ci-après correspondent aux domaines analysés dans la matrice d'évaluation des besoins figurant en Annexe 1. »

5.1 Cohérence et intégration des politiques publiques

L'évaluation a mis en évidence que la cohérence et l'intégration des politiques publiques constituent un enjeu structurant pour la transformation du système alimentaire mauritanien. Malgré l'existence de plusieurs stratégies nationales et sectorielles, notamment la SCAPP, les politiques agricoles, pastorales, halieutiques, nutritionnelles et environnementales leur articulation demeure encore insuffisamment opérationnelle.

L'analyse documentaire et les consultations institutionnelles révèlent une coexistence de cadres stratégiques élaborés à des périodes différentes, avec des niveaux variables d'intégration des enjeux liés au système alimentaire, au climat, à la nutrition et à la résilience territoriale. Cette situation limite la convergence des interventions publiques, engendre des duplications d'actions et réduit l'efficacité globale des investissements.

Les acteurs rencontrés ont souligné l'absence d'un mécanisme permanent assurant l'alignement intersectoriel des politiques et la coordination stratégique entre ministères concernés. Les dispositifs existants restent principalement sectoriels et ne permettent pas toujours d'intégrer pleinement les dimensions transversales du système alimentaire, notamment les liens entre production agricole, nutrition, environnement, protection sociale et développement territorial.

Cette faiblesse d'intégration se traduit également par :

- Une planification encore cloisonnée entre secteurs ;
- Des référentiels d'indicateurs non harmonisés ;
- Une prise en compte inégale des objectifs du système alimentaire dans les plans stratégiques sectoriels ;
- Une coordination limitée entre niveaux national et territorial.

Conformément aux constats consolidés dans la matrice d'évaluation des besoins (Annexe 1), le renforcement de la cohérence des politiques passe prioritairement par :

- L'actualisation des plans stratégiques sectoriels afin d'y intégrer explicitement les objectifs du système alimentaire ;
- La mise en place d'un cadre institutionnel permanent de concertation intersectorielle sous l'égide du MAED ;





- L'harmonisation des priorités nationales relatives à la sécurité alimentaire, à la nutrition et au climat ;
- Le développement de mécanismes de planification et de suivi intégrés favorisant la complémentarité des interventions publiques.

Ainsi, l'amélioration de la cohérence politique apparaît comme une condition préalable à l'efficacité des autres domaines d'intervention identifiés dans l'évaluation, notamment la gouvernance, le financement, les chaînes de valeur et la territorialisation des politiques alimentaires.

5.2 Gouvernance et coordination du système alimentaire

La gouvernance du système alimentaire mauritanien repose sur un dispositif institutionnel diversifié, mais encore insuffisamment intégré. Entre autres le MASA, le ME, le MPIMP, le MEDD, TAAZOUR et le CSA qui constituent les principaux piliers de la mise en œuvre des politiques publiques liés à la sécurité alimentaire et au développement rural. A ce cadre s'ajoutent plusieurs agences et institutions spécialisés, dont l'agence nationale de la statistique, de l'analyse démographique et économique (ANSADE), qui joue un rôle central dans la production et la diffusion des données nécessaires à la planification sectorielle.

Cependant, malgré la présence de ces structures, la coordination intersectorielle demeure limitée, souvent entravée par la multiplicité des cadres de concertation et la fragmentation des interventions. Les échanges avec les parties prenantes ont mis en évidence le besoin urgent d'un mécanisme unique de pilotage pour assurer la cohérence des politiques et des programmes liés au système alimentaire. C'est dans ce contexte qu'il est recommandé la mise en place d'un comité interministériel du système alimentaire, placé sous l'autorité de la primature. Ce comité aurait pour mission d'assurer la coordination stratégique entre les différents départements, de superviser la mise en œuvre de la feuille de route nationale 2025-2028 et de garantir la cohérence entre les politiques publiques et les engagements internationaux de la Mauritanie.

La Création de ce cadre de gouvernance contribuerait également à renforcer les capacités institutionnelles des ministères techniques ; à harmoniser les mécanismes de suivi-évaluation et à promouvoir une meilleure articulation entre les initiatives nationales et les appuis des partenaires techniques et financiers.

5.3 Financement et investissements

L'analyse menée au cours de cette évaluation montre que les questions relatives au financement et aux investissements sont au cœur des contraintes structurelles du système alimentaire mauritanien. Les acteurs rencontrés ont largement souligné la faiblesse de la mobilisation des ressources nationales et internationales pour les secteurs agricoles, pastoraux, halieutiques et nutritionnels, ainsi que l'absence d'un dispositif financier suffisamment structuré pour soutenir les transformations nécessaires. Les instruments existants demeurent fragmentés, souvent limités à des initiatives sectorielles ou à des financements ponctuels apportés par les partenaires techniques et financiers, sans vision consolidée ni mécanisme de coordination. Cette situation entrave l'émergence de projets intégrés et la capacité des institutions à développer des programmes d'investissement cohérents avec les priorités nationales.

Le manque d'incitations pour les investisseurs privés constitue également un frein important. Les procédures administratives restent lourdes, les garanties limitées, et les risques liés aux cycles de production, aux aléas climatiques et aux fluctuations du marché ne sont pas suffisamment pris en charge par les mécanismes financiers existants. Les petites et moyennes entreprises agroalimentaires et les coopératives ont particulièrement du mal à accéder au crédit, en raison de l'insuffisance des produits financiers adaptés et de l'absence de fonds de garantie spécialisés. De nombreux acteurs ont insisté sur la nécessité de renforcer les capacités des institutions publiques à concevoir des projets bancables, à





structurer des partenariats public-privé et à mobiliser les financements innovants, notamment ceux liés au climat. Ces constats soulignent la nécessité de doter le système alimentaire d'un cadre financier plus robuste, permettant d'accompagner durablement les dynamiques de production, de transformation et de distribution.

5.4 Suivi et évaluations

Le suivi et l'évaluation du système alimentaire constituent un autre domaine où des besoins importants ont été recensés. Malgré l'existence de plusieurs systèmes d'information et dispositifs statistiques sectoriels, l'évaluation a montré que ceux-ci restent insuffisamment articulés et peinent à alimenter efficacement les processus décisionnels. Les données produites sont parfois incomplètes, peu actualisées ou dispersées entre différentes institutions, ce qui limite la capacité de l'État à mesurer les progrès, anticiper les risques et ajuster les interventions. Le manque d'un cadre méthodologique unifié et d'un référentiel commun d'indicateurs sur la production, la nutrition, la résilience, l'environnement et l'équité territoriale accentue cette fragmentation.

Les capacités humaines et techniques disponibles au niveau central et surtout régional ne permettent pas toujours d'assurer une collecte de données régulière et de qualité. Les services déconcentrés ont exprimé des besoins en formation, en outils de gestion axée sur les résultats, en matériel informatique et en moyens logistiques pour améliorer la fiabilité et la rapidité du reporting. L'absence de mécanismes de revue périodique, harmonisée et obligatoire, limite également la circulation de l'information entre les niveaux régional et national. L'ensemble de ces éléments souligne l'importance d'instaurer un système intégré de suivi-évaluation du système alimentaire, permettant de renforcer la cohérence statistique, d'améliorer l'efficacité des politiques publiques et de soutenir une gouvernance plus transparente et plus performante.

5.5 Chaines de valeur : filières végétales

L'agriculture occupe une place centrale dans l'économie nationale et constitue une source majeure de revenu pour les populations rurales. Elle représente à environ 5% du PIB et en emploi plus 60% de la main-d'œuvre rurale. La stratégie du développement du secteur rural (SDSR 2013-2025), le plan national de développement agricole (PNDA 2021-2025) distingue deux systèmes de production : l'agriculture irriguée, concentrée principalement dans la vallée du fleuve Sénégal, l'agriculture pluviale, dominante dans les zones agro-pastorales. L'agriculture irriguée couvre une superficie d'environ 100 000 ha et avec une production d'environ 500 000 tonnes en 2024. L'agriculture pluviale en 2024, quant à elle, s'étend sur 283 000 ha pour une production de 143 000 tonnes mais demeure tributaire des précipitations et sujette à de fortes variations interannuelles.

Malgré son importance économique et sociale, le sous-secteur agricole fait face à de nombreuses contraintes. La vétusté des infrastructures hydro-agricoles, la faible mécanisation, la pénurie d'intrants de qualité et le manque de financements adaptés limitent considérablement la productivité. À cela s'ajoute la dégradation des sols, les pertes post-récoltes élevées et les difficultés d'accès au foncier, particulièrement pour les femmes et les jeunes.

Ces contraintes structurelles freinent la valorisation du potentiel agricole national et limite la contribution du secteur à la sécurité alimentaire.

L'évaluation a permis d'identifier plusieurs axes de renforcement des capacités dans le domaine agricole. Il s'agit notamment de la formation technique et managériale des producteurs, du développement de la recherche appliquée et de la vulgarisation, de la réhabilitation des périmètres irrigués et du renforcement des capacités des institutions locales de gestion de l'eau. L'accès au financement constitue également





une priorité, notamment à travers la création de produits financiers adaptés aux besoins des exploitants et la promotion de mécanismes innovants tels que les assurances agricoles.

En matière d'investissement, plusieurs projets bancables identifiés dans le PISAM illustrent le potentiel de transformation du secteur. Parmi eux figurent la modernisation des périmètres irrigués, la promotion des cultures maraichères et fruitières à haute valeur ajoutée, la valorisation des dattes et produits oasiens, ainsi que la mise en place de plateformes de transformation et de stockage agricole. Ces initiatives visent à améliorer la compétitivité des filières végétales et à renforcer la résilience des systèmes de production face aux changements climatiques.

5.6 Chaines valeur : élevage

Le sous-secteur de l'élevage constitue l'un des piliers essentiels de l'économie Mauritanienne. Il représente environ 10% du PIB et occupe une place déterminante dans la vie socioéconomique du pays. Plus de la moitié des ménages ruraux tirent leurs moyens d'existence de l'élevage, qui assure une part importante de la sécurité alimentaire nationale.

Le cheptel est estimé à près de 30 millions de têtes, composées principalement de bovins, ovins, caprins et camelins. Le système de production sont variés, combinant pastoralisme extensif, agro-pastoralisme et élevage semi-intensif dans certaines zones périurbaines.

Malgré ce potentiel considérable, le sous-secteur de l'élevage rencontre des contraintes structurelles persistantes. La dégradation des parcours naturelles, accentuée par les sécheresses récurrentes, réduit la disponibilité des pâturages. L'accès à l'eau et à l'alimentation du bétail demeure limité tandis que les services vétérinaires souffrent d'un manque de moyens humains et matériels. Les infrastructures de transformation de commercialisation sont encore insuffisantes, ce qui réduit la valeur ajoutée générée au niveau national.

L'évaluation a permis de mettre en évidence la nécessité d'un renforcement significative des capacités institutionnelles du Ministère de l'élevage et des structures décentralisées. Les priorités concernent la formation des éleveurs, l'appui aux coopératives, le développement de la production fourragère, l'amélioration génétique du cheptel, et la réhabilitation des infrastructures vétérinaires et d'abattage. L'amélioration du système de suivi sanitaire et de traçabilité est également jugée indispensable pour valoriser les produits animaux sur les marchés régionaux et internationaux.

Les projets bancables recensés dans le PISAM illustrent les orientations retenues par le gouvernement et ses partenaires. Parmi eux figurent la création de centres vétérinaires régionaux, la mise en place laiteries régionales, le développement de zones pastorales sécurisées, la modernisation des abattoirs régionaux et la construction de marché à bétail modernes. Ces projets contribuent à renforcer la compétitivité de la filière et à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux.

5.7 Chaines de valeur : Pêche

Le sous-secteur de la pêche et de l'économie maritime constitue l'un des moteurs de croissance les plus dynamique de la Mauritanie. Il contribue à près de 10% du PIB et représente environ 40 des exportations nationales. La Zone Economique Exclusive (ZEE), d'une superficie de plus de 200 000 km², abrite une grande diversité d'espèces halieutiques, dont la production annuelle est estimée à 1 000 000 tonnes, dominée par les petits pélagiques.

Cependant, le potentiel du sous-secteur demeure sous-exploité. La surexploitation de certaines espèces, la faible transformation locale des produits halieutiques, le manque d'infrastructures portuaires modernes et la faible intégration de la pêche artisanale dans les circuits économiques formels limitent la





contribution de la pêche au développement national. Les acteurs rencontrés ont également évoqué la complexité des mécanismes d'octroi des licences et le besoin de transparence accrue dans la gestion des ressources.

L'évaluation a mis en évidence plusieurs axes prioritaires de renforcement des capacités : la gestion durable des ressources halieutiques, la formation et la professionnalisation des pêcheurs, la modernisation des équipements et infrastructures, et la gouvernance du secteur à travers une meilleure coordination entre les acteurs publics et privés.

Les projets bancables du PISAM offrent une vision claire des investissements nécessaires pour stimuler la transformation du secteur. Ils incluent la construction de plateformes de chaînes de froid, la modernisation des ports et des points de débarquements, le développement de la pisciculture et de la pêche continentale, ainsi que la création d'unités locales de transformation et de conditionnement. Ces initiatives devraient favoriser une meilleure valorisation des ressources, générer des emplois stables et renforcer les capacités techniques organisationnelles des acteurs.

5.8 Climat et transformation agro écologique

Le changement climatique représente aujourd'hui l'un des défis majeurs pour la durabilité du système alimentaire Mauritanien. Les effets de la variabilité climatique se traduisent par une succession de sécheresse, une réduction de la pluviométrie, la dégradation des sols, la salinisation et l'avancée du désert. Ces phénomènes compromettent la productivité agricole, affectent les ressources pastorales et halieutiques et menacent la sécurité alimentaire des populations rurales.

Face à cette situation, la Mauritanie a engagé plusieurs réformes et initiatives pour renforcer la résilience climatique et promouvoir une transition agro écologique. La Nouvelle Stratégie Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (2025-2030) définit un cadre stratégique visant à réduire la vulnérabilité des écosystèmes et à encourager la gestion durable des ressources naturelles. Ils s'articulent autour de trois axes : l'adaptation, la mitigation et la gouvernance environnementale.

Les consultations menées dans le cadre de la présente évaluation ont confirmé que les institutions nationales et locales disposent encore de capacités limitées pour intégrer les considérations climatiques dans la planification et la gestion des projets de développement. La faible formation technique en agro écologique, la rareté des ressources financières dédiées à l'adaptation, et l'insuffisante coordination entre les acteurs institutionnels constituent des contraintes récurrentes.

Les besoins identifiés concernent avant tout le renforcement des compétences des cadres et producteurs dans les domaines de l'agro écologie, de la gestion durable des terres et de l'agriculture résiliente au climat. Il est également essentiel de développer des outils d'aide à la décision et de suivi environnemental, notamment à travers la recherche appliquée, la cartographie et la collecte de données climatiques.

Dans ce contexte, les projets bancables inscrits dans le PISAM proposent plusieurs axes d'intervention prioritaires : la gestion intégrée des ressources naturelles, la promotion de l'agroforesterie et des pratiques de conservation des sols, la restauration des écosystèmes dégradés et la mise en place de mécanismes de financement climat accessibles aux communautés locales. Ces actions visent à renforcer des systèmes de production et à favoriser une transformation agro écologique durable du modèle alimentaire national.

5.9 Substitution des importations

La dépendance de la Mauritanie vis-à-vis des importations alimentaires constitue l'un des principaux défis de son système alimentaire. Le pays importe la quasi-totalité de ses besoins en riz, blé, huile





végétales, lait en poudre et produits transformés. Cette situation expose le pays aux fluctuations des prix internationaux et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, ce qui fragilise la sécurité alimentaire et la balance commerciale.

L'objectif de la feuille de route 2025-2028 est de réduire progressivement cette dépendance par le développement de la production locale, la transformation industrielle et l'amélioration de la compétitivité des filières nationales. Cela suppose une meilleure valorisation des produits agricoles, une modernisation des infrastructures et une diversification des sources d'approvisionnement.

L'évaluation a mis en évidence plusieurs contraintes structurelles : une faible productivité des filières locales, le manque d'infrastructures de transformation, des coûts logistiques élevés, un accès limité aux financements pour les PME agroalimentaires. La formation technique, la recherche et l'innovation demeurent également insuffisante pour permettre la mise en place de chaînes de valeur compétitives.

Les besoins prioritaires concernent le renforcement des capacités des acteurs publics et privés dans le domaine de la planification industrielle, de la gestion des filières et du développement de partenariats public-privé. Les politiques d'incitation à la production locale et à la consommation des produits locaux doivent être consolidés à travers des instruments fiscaux et financiers adaptés.

Les projets bancables du PISAM traduisent ces orientations en initiatives concrètes : création d'unités de transformation du riz local, diversification de la production céréalière, développement de plateforme de conditionnement et de stockage, appui à la transformation agroalimentaire et mise en place d'un fonds d'investissement pour la substitution alimentaire. Ces interventions visent à stimuler la compétitivité du secteur privé, à créer des emplois et à améliorer la balance commerciale du pays tout garantissant un meilleur accès des populations à des produits de qualité.

5.10 Santé, nutrition et sécurité alimentaire

Les enjeux de santé, de nutrition et de sécurité alimentaire ont émergé comme des éléments transversaux particulièrement préoccupants dans le diagnostic du système alimentaire. Les consultations ont révélé une sous-intégration des objectifs nutritionnels dans les politiques agricoles, éducatives, sanitaires et sociales, conduisant à une réponse fragmentée face aux défis persistants de la malnutrition. La prévalence élevée du retard de croissance, de l'anémie et des carences micro-nutritionnelles témoigne de l'insuffisante diversification alimentaire, de la faible valorisation des produits locaux nutritifs et du manque de coordination entre les différents programmes existants. Les acteurs ont insisté sur le rôle central que pourraient jouer des politiques alimentaires plus sensibles à la nutrition, associant étroitement production locale, éducation nutritionnelle et filets sociaux.

La transformation et la conservation des produits nutritifs locaux restent encore peu développées. Dans plusieurs zones rurales et périurbaines, l'accès aux aliments frais et diversifiés est limité, en raison de l'insuffisance des infrastructures de stockage, de la faible organisation des circuits de distribution et des pertes post-récoltes élevées. Les programmes de cantines scolaires, d'assistance alimentaire ou de transferts sociaux ne valorisent pas suffisamment les productions locales, ce qui réduit leur impact sur l'économie rurale et la nutrition. Les acteurs institutionnels ont également souligné la faiblesse des financements alloués à la nutrition, largement dépendants de projets externes. Une meilleure articulation entre les secteurs et une mobilisation accrue des ressources publiques apparaît indispensable pour faire de la nutrition un levier structurant de la sécurité alimentaire nationale.

5.11 Territorialité et équité

La dimension territoriale du système alimentaire s'est imposée comme un enjeu majeur durant l'évaluation. Les disparités régionales en matière d'accès aux ressources productives, aux services





agricoles, aux infrastructures socio-économiques et aux marchés demeurent très marquées, créant des inégalités profondes entre les territoires. Les zones rurales enclavées, les régions agro-pastorales et les zones du sud-est connaissent des contraintes structurelles particulièrement sévères, qui se traduisent par une plus grande exposition à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire et aux chocs climatiques.

L'évaluation a mis en évidence le manque de capacités techniques et humaines des collectivités territoriales pour planifier, mettre en œuvre et suivre des initiatives liées au système alimentaire. La gouvernance territoriale reste encore faiblement structurée, les processus de concertation locale insuffisamment institutionnalisés, et les liens entre niveaux central, régional et local souvent faibles. Les acteurs rencontrés ont souligné la nécessité de renforcer la planification territoriale, d'institutionnaliser des mécanismes participatifs au niveau local et d'assurer une allocation plus équitable des investissements, en tenant compte des vulnérabilités spécifiques des régions. Une approche territorialisée, fondée sur les réalités locales et sur la participation des communautés, apparaît ainsi indispensable pour renforcer la résilience alimentaire, réduire les inégalités et favoriser un développement plus équilibré du système alimentaire national.

5.12 Autres domaines transversaux

Au-delà des filières productives et des aspects économiques, plusieurs dimensions transversales jouent un rôle déterminant dans la réussite de la transformation du système alimentaire mauritanien. Conformément à la Matrice d'évaluation des besoins, les principaux domaines concernés sont le changement climatique, le genre et l'inclusion sociale, la gouvernance foncière et le cadre légal et réglementaire. Ces dimensions transversales constituent des leviers fondamentaux pour renforcer la durabilité, l'équité et la gouvernance du système alimentaire.

5.12.1 Changement climatique

Le changement climatique, déjà abordé sous l'angle de la production, revêt également une dimension institutionnelle et sociale. Il nécessite l'intégration systématique des enjeux environnementaux dans les politiques publiques, la planification territoriale et la gouvernance des ressources. Les besoins recensés portent sur le développement des compétences institutionnelles en matière d'analyse et de suivi des impacts climatiques, la mobilisation des financements verts et la participation communautaire à la gestion environnementale. Les projets identifiés dans le **PISAM** incluent la gestion intégrée des ressources naturelles, la promotion de l'agroforesterie et la création d'un fonds d'appui à l'adaptation communautaire.

5.12.2 Egalité de genre et inclusion sociale

Les femmes et les jeunes constituent des acteurs centraux du système alimentaire mauritanien, mais leur contribution reste insuffisamment valorisée. Ils font face à des obstacles persistants en matière d'accès au foncier, au crédit et à la formation. La promotion de l'entrepreneuriat féminin et de l'emploi des jeunes dans les chaînes de valeur est donc essentielle. Les actions prioritaires consistent à renforcer les capacités entrepreneuriales, à soutenir les coopératives féminines et à favoriser l'accès des jeunes aux opportunités de financement et de formation. Le **PISAM** prévoit plusieurs projets dans ce domaine, notamment l'appui aux coopératives féminines de transformation, la formation technique et managériale, ainsi que le développement d'incubateurs d'entreprises agroalimentaires pour les jeunes.





5.12.3 Gouvernance foncière

La question foncière demeure un facteur de tension et de vulnérabilité pour le développement du système alimentaire. L'insécurité foncière freine les investissements, favorise les conflits locaux et limite l'accès des groupes vulnérables à la terre. Le renforcement de la gouvernance foncière implique la mise en place de mécanismes de sécurisation, de cartographie participative et de gestion transparente des terres rurales. Des initiatives pilotes sont déjà prévues dans le **PISAM**, notamment la réalisation de registres fonciers communautaires et l'appui à la mise en œuvre de dispositifs de sécurisation des terres agropastorales.

5.12.4 Cadre légale et réglementaire

La révision du cadre législatif constitue une priorité pour assurer la cohérence et la mise à jour des politiques sectorielles. Les stratégies de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche arrivent à échéance en 2025, offrant une opportunité unique de refondre l'ensemble du dispositif réglementaire du système alimentaire. Il s'agit de renforcer la gouvernance, d'harmoniser les textes sectoriels. Les projets proposés dans le **PISAM** incluent la révision du cadre législatif du système alimentaire et la création d'un observatoire national de la gouvernance alimentaire.

Dans leur ensemble, ces domaines transversaux constituent le socle d'un système alimentaire inclusif, équitable et durable. Leur prise en compte systématique dans la planification et la mise en œuvre des politiques publiques est indispensable pour garantir la cohérence des actions et l'efficacité des investissements à long terme.

BESOINS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

L'évaluation conduite dans le cadre de cette étude a permis d'identifier un ensemble de besoins prioritaires en matière de renforcement des capacités institutionnelles, humaines, techniques et financières. Ces besoins, recensés dans la Matrice d'évaluation des besoins, constituent la base pour la planification stratégique et la mobilisation des ressources destinées à la mise en œuvre de la Feuille de route du système alimentaire 2025–2028.

Sur le plan institutionnel, le principal besoin identifié est celui du renforcement du pilotage global du système alimentaire. La création d'un Comité interministériel de coordination permettra d'assurer une meilleure synergie entre les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'environnement et des affaires sociales. Il est également apparu nécessaire de renforcer les capacités de planification, de suivi et d'évaluation des politiques publiques à travers des unités techniques dédiées, appuyées par des outils numériques et des bases de données actualisées.

Au niveau des ressources humaines, la formation des cadres techniques et des producteurs apparaît comme un enjeu central. L'insuffisance des compétences en gestion durable des ressources, en transformation agroalimentaire et en entrepreneuriat rural constitue un frein à la compétitivité. Des programmes de renforcement des compétences doivent être mis en place, incluant la formation continue, l'apprentissage par la pratique et le transfert de savoir-faire via les centres techniques régionaux.

Les besoins en infrastructures et équipements concernent principalement la réhabilitation des périmètres hydro-agricoles, la construction de marchés à bétail, la modernisation des ports de pêche et l'aménagement de pistes rurales. Le développement d'infrastructures logistiques et de stockage est également crucial pour réduire les pertes post-récolte et améliorer la compétitivité des produits locaux.





Sur le plan financier, il est nécessaire d'améliorer l'accès au crédit et de développer des instruments financiers adaptés aux besoins des acteurs du système alimentaire. La mise en place d'un Fonds de développement du système alimentaire pourrait permettre de canaliser les financements publics et privés vers les priorités identifiées. Parallèlement, la promotion des partenariats public-privé apparaît comme un levier majeur pour soutenir les investissements structurants.

Les besoins dans le domaine de la santé, de la nutrition et de la sécurité alimentaire décrivent une dynamique similaire. Les institutions publiques et les organisations partenaires reconnaissent que les capacités actuelles pour intégrer la nutrition dans les politiques agricoles, de protection sociale, de santé et d'éducation restent limitées. Le développement des compétences dans la formulation de programmes multisectoriels sensibles à la nutrition, l'éducation nutritionnelle, la transformation de produits locaux nutritifs et la conduite de campagnes de sensibilisation apparaît indispensable pour améliorer durablement les indicateurs nutritionnels. Les acteurs impliqués dans les programmes sociaux ou de filets de sécurité alimentaire ont exprimé le besoin d'un meilleur ancrage technique et opérationnel des approches nutritionnelles, afin que les interventions contribuent davantage à la diversification alimentaire et à la consommation de produits locaux.

S'agissant, de la dimension territoriale et l'équité, elles constituent également un champ majeur de besoins en renforcement des capacités. Les collectivités territoriales, les services déconcentrés et les organisations locales ont tous souligné le manque de compétences en planification territoriale, en concertation participative et en gouvernance locale du système alimentaire. La maîtrise des outils de diagnostic territorial, la capacité à élaborer des plans régionaux intégrant les enjeux alimentaires, nutritionnels, environnementaux et climatiques, ainsi que le renforcement des mécanismes de coordination entre niveaux central, régional et local, apparaissent essentiels pour réduire les disparités entre territoires et promouvoir un développement plus équilibré. Le manque de ressources humaines qualifiées au niveau local limite la capacité des régions à jouer un rôle moteur dans l'opérationnalisation des politiques alimentaires.

Enfin, les besoins transversaux concernent la gouvernance du foncier, l'intégration du genre et la prise en compte du changement climatique dans les politiques sectorielles. L'articulation entre ces différents domaines est essentielle pour assurer la cohérence des interventions et la durabilité des résultats.

PROJETS BANCABLES ET OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

L'identification des projets bancables constitue un des résultats clés de l'évaluation. Le Programme d'investissement du système alimentaire mauritanien (PISAM), recense un ensemble de projets structurants couvrant les principales filières et domaines transversaux. Ces projets ont été sélectionnés sur la base de leur pertinence, de leur faisabilité technique et de leur potentiel de contribution aux objectifs de la Feuille de route 2025–2028.

Dans le sous-secteur agricole, les projets visent principalement la modernisation et l'extension des périmètres irrigués, la diversification des cultures, ainsi que la mise en place de plateformes de transformation et de stockage. Ces initiatives ont pour finalité d'améliorer la sécurité alimentaire et d'accroître la valeur ajoutée locale.

Pour le sous-secteur de l'élevage, les investissements prioritaires concernent la création de laiteries régionales, le développement de zones pastorales sécurisées, la production fourragère, la modernisation des abattoirs et la mise en place de marchés à bétail modernes. Ces projets visent à renforcer la compétitivité des filières animales, à améliorer la qualité sanitaire des produits et à favoriser la création d'emplois ruraux.





Dans le domaine de la pêche, les projets portent sur la modernisation des ports et points de débarquement, la construction de plateformes de chaîne du froid, le développement de la pisciculture et la promotion de la transformation artisanale. Ces interventions visent à renforcer la durabilité et la valeur ajoutée du secteur halieutique, tout en intégrant la dimension environnementale.

Enfin, plusieurs projets transversaux figurent également dans le PISAM, notamment dans les domaines du climat, du genre, du foncier, de la santé et de la gouvernance. Il s'agit entre autres de programmes de gestion intégrée des ressources naturelles, de promotion de l'entrepreneuriat féminin et de réformes du cadre législatif du système alimentaire. Ces initiatives traduisent la volonté du gouvernement d'adopter une approche inclusive et durable de la transformation du système alimentaire.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Les recommandations formulées à l'issue de cette évaluation s'articulent autour d'un ensemble de priorités stratégiques visant à renforcer la gouvernance, améliorer la cohérence des interventions et soutenir la transformation durable du système alimentaire mauritanien. Elles mettent en avant la nécessité d'un pilotage institutionnel plus affirmé, fondé sur une coordination multisectorielle renforcée, l'actualisation des cadres stratégiques et l'harmonisation des politiques publiques. L'instauration d'un comité interministériel de haut niveau, l'opérationnalisation de plateformes de concertation nationales et régionales et la révision des principaux instruments de planification constituent, à cet égard, des leviers essentiels pour assurer une gouvernance plus cohérente et orientée vers les résultats.

L'amélioration du cadre institutionnel et juridique apparaît également indispensable, qu'il s'agisse de clarifier les mandats, de consolider les réformes foncières, d'encadrer les mécanismes de régulation ou de renforcer la transparence des processus décisionnels. La modernisation des dispositifs de financement constitue un second pilier majeur des recommandations. Elle implique une mobilisation accrue des ressources nationales et internationales, la création de mécanismes de financement innovants et inclusifs, un appui renforcé aux partenariats public-privé ainsi qu'une adaptation des produits financiers aux réalités des filières agricoles, pastorales, halieutiques et nutritionnelles. Le développement d'un financement territorial plus équitable constitue également une exigence, en vue de réduire les disparités régionales et de soutenir les dynamiques locales de développement.

Un autre volet important des recommandations concerne le renforcement des infrastructures productives et de transformation. La modernisation des périmètres irrigués, l'amélioration des infrastructures pastorales, l'équipement des sites de débarquement, le développement des unités de transformation locale ou encore la réduction des pertes post-récolte sont autant de domaines où les investissements doivent être consolidés. Ces efforts doivent aller de pair avec une montée en compétences des acteurs, tant au niveau central qu'au niveau déconcentré, à travers un renforcement significatif des capacités humaines, techniques et opérationnelles, adapté aux besoins spécifiques des filières et des territoires.

L'intégration des enjeux nutritionnels et de santé publique constitue également un axe prioritaire. Il s'agit d'inscrire la nutrition dans les politiques sectorielles, de promouvoir la diversification alimentaire et la consommation de produits locaux nutritifs, et d'appuyer la transformation des produits à haute valeur nutritionnelle, notamment en direction des cantines scolaires et des programmes sociaux. La consolidation des mécanismes de suivi-évaluation représente, par ailleurs, un élément déterminant pour orienter les politiques publiques. Le développement d'un système national intégré, la mise en place d'un référentiel harmonisé d'indicateurs et l'amélioration des capacités statistiques doivent permettre de mieux mesurer les avancées, d'anticiper les risques et d'assurer une gestion plus efficace et plus transparente des interventions.





Enfin, la territorialité et l'équité doivent constituer des fondements de la transformation du système alimentaire. La prise en compte des spécificités régionales, le renforcement de la gouvernance locale, l'appui à la planification territoriale et l'amélioration de l'accès aux services, aux infrastructures et aux opportunités économiques sont essentiels pour réduire les disparités et accroître la résilience des populations les plus vulnérables.

L'ensemble de ces recommandations, nourries par les constats du terrain et les contributions des institutions nationales, des collectivités, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers, vise à doter la Mauritanie d'un système alimentaire plus cohérent, plus inclusif et plus résilient, capable de répondre aux défis actuels tout en soutenant une croissance durable, équitable et nutritionnellement adéquate.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'évaluation des besoins en renforcement des capacités du système alimentaire mauritanien met en lumière l'importance d'une approche coordonnée, inclusive et durable pour relever les défis de la sécurité alimentaire, de la résilience climatique et du développement rural.

La mise en œuvre de la **Feuille de route 2025–2028** offre à la Mauritanie une opportunité stratégique pour restructurer son système alimentaire autour de quatre priorités : la gouvernance intégrée, la modernisation des filières, la durabilité environnementale et l'inclusion sociale.

Les projets bancables identifiés dans le **PISAM** constituent le socle opérationnel de cette transformation. Ils traduisent une volonté claire d'articuler les investissements publics et privés autour d'objectifs partagés et mesurables.

La réussite de cette feuille de route dépendra toutefois de la capacité des acteurs nationaux à maintenir la coordination interinstitutionnelle, à mobiliser les ressources financières nécessaires et à renforcer les capacités humaines et techniques à tous les niveaux.

En définitive, ce rapport constitue un outil d'aide à la décision et un instrument de plaidoyer pour un système alimentaire mauritanien plus résilient, inclusif et durable, au service de la souveraineté alimentaire et du développement socio-économique du pays.

ANNEXES

10.1 Annexe 1 : Matrice d'évaluation des besoins du système alimentaire

La matrice d'évaluation des besoins du système alimentaire en Mauritanie constitue un instrument stratégique d'analyse et de planification visant à renforcer la cohérence, l'efficacité et la durabilité des interventions dans le secteur alimentaire.

Elaboré à partir des constats issus de la mission de consultation nationale et des travaux thématiques menées avec les parties prenantes, elle permet d'identifier les lacunes structurelles, les priorités d'actions et les besoins en assistance technique, financières et institutionnelles à court, moyen et long terme.





L'approche adoptée repose sur une désagrégation du système alimentaire en douze domaines d'intervention, couvrant à la fois les dimensions de gouvernance, de financement, de chaînes de valeur, de durabilité climatique, d'inclusion sociale et de territorialisation du développement.

Chaque domaine présente une analyse synthétique des défis majeurs, assortie de recommandations opérationnelles et de propositions d'appui technique en vue de favoriser la transformation structurelle du système alimentaire mauritanien.

Cette matrice se veut un outil de référence pour la mise en cohérence des politiques publiques, l'alignement des partenaires techniques et financiers, et l'orientation des investissements prioritaires. Elle servira également de base à la formulation d'un plan national de transformation du système alimentaire, en appui aux objectifs de la SCAPP, de la CDN et des engagements internationaux de la Mauritanie en matière de développement durables et de sécurité alimentaire.

Domaine I : Cohérence et intégration des politiques

Ce domaine vise à renforcer l'alignement, la cohérence et la complémentarité des politiques publiques relatives au système alimentaire en Mauritanie. Il met l'accent sur la coordination intersectorielle, l'harmonisation des cadres stratégiques et la mise en place de dispositifs institutionnels permettant une meilleure intégration des politiques agricoles, nutritionnelles, environnementales et sociales.

N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
1	Actualiser les plans stratégiques sectoriels pour y inclure les objectifs du SA	Appui technique et financier pour la révision des plans stratégiques et la planification intersectorielle ;	<ul style="list-style-type: none">• Appui technique pour la révision des plans sectoriels (MASA, MS, MEDD, MAED, MPIMP, ME, etc.).• Harmonisation des priorités SA/climat/nutrition avec les objectifs nationaux (SCAPP, PND, SNAN...).• Organisation d'ateliers sectoriels et multisectoriels de validation	MAED ; MASA ; MS ; MEDD ; MPIMP ; ME		3 800 000
2	Créer un cadre de concertation sous l'égide du MAED	Appui institutionnel pour la création d'un cadre intégré de suivi intersectoriel ;	<ul style="list-style-type: none">• Élaboration et adoption de l'arrêté instituant le cadre de concertation.• Mise en place d'un secrétariat technique permanent.• Tenue de réunions trimestrielles et production de comptes rendus consolidés	MAED ; MEDD ; CSA ; MASA ; MPIMP ; OSC (jeunes+femmes), OSP		2 600 000
3	Elaborer un plan d'action intégré de	Appui institutionnel pour la	<ul style="list-style-type: none">• Inventaire complet des programmes existants par secteur.	MAED ; MASA ; MEDD ;		3 400 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
	coordination des programmes	création d'un cadre intégré de suivi intersectoriel ;	<ul style="list-style-type: none">• Élaboration d'un plan unique avec priorités, calendrier, responsabilités et ressources.• Mise en place d'une plateforme numérique de suivi partagé	MPIMP		
4	Mettre en place un mécanisme technique interministériel de suivi	Appui technique pour la mise en place d'un comité national et régional de coordination ;	<ul style="list-style-type: none">• Création d'un comité technique comprenant des points focaux sectoriels.• Développement d'outils de reporting harmonisés.• Renforcement des capacités en suivi-évaluation SA/climat/nutrition	MAED ; MASA ; CSA ; MEDD		3 000 000
5	Organiser un atelier pour harmoniser les textes	Appui technique pour la mise en place d'un comité national et régional de coordination ;	<ul style="list-style-type: none">• Revue des textes sectoriels clés.• Atelier national d'harmonisation et de convergence juridique.• Élaboration d'une feuille de route de révision réglementaire	MAED ; MASA ; MEDD ; MJ		1 800 000
6	Réviser la législation nationale	Assistances techniques pour un système intégré de suivi évaluation commune ;	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un comité juridique intersectoriel.• Refonte des textes régissant la production, la transformation, la sécurité sanitaire, la nutrition et le climat.• Appui parlementaire pour l'adoption des amendements	Assemblée Nationale ; MAED ; MASA ; MEDD		4 200 000
7	Mettre en place des cellules régionales de coordination alimentaire	Assistance technique pour la préparation de projets et la recherche de financements	<ul style="list-style-type: none">• Création de cellules régionales sous l'autorité des Walis et Délégations techniques.• Formation des équipes en planification et coordination multisectorielle.• Déploiement d'outils de reporting régionaux	MIPDDL/Walis/Collectivités ; MASA/Délégations ; MAED ;		4 600 000
8	Former les cadres régionaux à	Appui à la conception de nouveaux	<ul style="list-style-type: none">• Formations en planification intégrée SA-nutrition-climat.	MASA/Délégations régionales ;		3 800 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
	la planification intégrée et à la décentralisation	produits financiers et à la création de fonds spécifique ;	<ul style="list-style-type: none">• Séances pratiques sur l'élaboration des plans régionaux.• Coaching trimestriel des équipes régionales	MAED ; MEDD		
9	Elaborer un cadre d'indicateurs intégrant nutrition et climat dans les plans sectoriels	Accompagnement des PME ;	<ul style="list-style-type: none">• Appui à la définition d'indicateurs multisectoriels (nutrition, climat, agriculture, gouvernance).• Développement d'un guide de suivi harmonisé.• Formation des points focaux ministériels au reporting commun	MAED ; MASA ; MEDD ; CSA		3 100 000
10	Mettre en œuvre des projets pilotes (agriculture nutrition, climat) pour tester l'intégration	Assistance technique pour la conception et le suivi d'indicateurs de performance ;	<ul style="list-style-type: none">• Identification de 3-5 communes pilotes.• Mise en place d'actions intégrées (production résiliente, jardins nutritifs, stockage, éducation nutritionnelle).• Capitalisation des résultats pour répliquer à l'échelle nationale	MAED ; MASA ; CSA ; MEDD ; Communes pilotes		5 200 000

Domaine 2 : Gouvernance et coordination

Ce domaine porte sur le renforcement de la gouvernance du système alimentaire par une meilleure coordination institutionnelle, la clarification des rôles et la participation de tous les acteurs ? Il vise à assurer une gouvernance transparente, inclusive et efficace du système alimentaire, à tous les niveaux de décision.

N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
1	Créer un comité national de gouvernance alimentaire rassemblant institutions, secteur privé et OSC	Appui technique pour la mise en place d'un comité national et régional de coordination	<ul style="list-style-type: none">• Rédiger et adopter l'arrêté créant le comité.• Mobiliser les acteurs publics, privés et OSC.• Assurer l'installation officielle et la	MAED ; MASA ; MEDD ; CSA ; Secteur privé/OSC		3 200 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
			dotation logistique minimale			
2	Elaborer des TDRs et procédures de fonctionnement de ce comité	Appui technique pour la mise en place d'un comité national et régional de coordination	<ul style="list-style-type: none">• Rédaction participative des TDRs.• Élaboration d'un manuel de fonctionnement (règles, mode de coordination, reporting).• Validation multisectorielle	MAED ; MASA ; MEDD ; CSA		1 600 000
3	Assurer les moyens de fonctionnement de cadre de concertation	Appui technique pour la mise en place d'un comité national et régional de coordination	<ul style="list-style-type: none">• Recruter un secrétariat technique national.• Financer 4 réunions/an + notes techniques.• Appuyer l'organisation logistique (location salles, communication, synthèses).	MAED ; CSA ; MASA		4 500 000
4	Mettre en place des instances régionales de coordination sous la supervision du MAED ;	Formation en gouvernance territoriale	<ul style="list-style-type: none">• Installation dans 6 régions pilotes.• Dotation en outils de coordination et suivi.• Sessions trimestrielles régionales	MAED ; MIPDDL/ Walis/Collectivités ; MASA		5 200 000
5	Définir les protocoles de concertations entre services déconcentrés et institutions centrales ;	Appui à la mise en place d'instances régionales	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer un protocole standard de concertation (remontée info, reporting).• Organiser un atelier de validation.	MAED ; MASA ; MEDD ; CSA		2 900 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
			<ul style="list-style-type: none">• Déployer le protocole dans 12 régions			
6	Assurer les moyens de fonctionnement des cadres de concertation régionaux	Appui à la mise en place d'instances régionales	<ul style="list-style-type: none">• Dotation logistique (bureaux, TIC, fonctionnement).• Financement de 4 réunions régionales/an.• Production de rapports régionaux consolidés	MAED/Cellules régionales ; MIPDDL/ Walis		4 800 000
7	Réaliser une revue fonctionnelle des institutions liées au système alimentaire ;	Assistance pour la revue institutionnelle ;	<ul style="list-style-type: none">• Diagnostic institutionnel complet (MAED, MASA, CSA, MEDD...).• Analyse des gaps / chevauchements / redondances.• Rapport sur les réformes prioritaires	MAED ; MASA ; MEDD ; CSA ; MPIMP		3 700 000
8	Elaborer un organigramme fonctionnel harmonisé validé par les parties prenantes ;	Elaboration d'un organigramme fonctionnel	<ul style="list-style-type: none">• Co construction d'un organigramme SA multisectoriel.• Validation par un atelier national.• Intégration dans les documents officiels	MAED ; MASA ; MEDD ; CSA		2 800 000
9	Elaboration d'une politique alimentaire nationale intégrée	Appui technique pour l'élaboration de cette politique	<ul style="list-style-type: none">• Consultations nationales (régions + secteurs).• Rédaction de la politique + cadre de résultats.• Validation gouvernementale	MAED ; MASA ; MEDD ; MCT ; CSA		6 500 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
10	Mettre en place des plateformes de dialogue public-privé thématiques sur la sécurité alimentaire ;	Appui technique pour le dialogue public privé ;	<ul style="list-style-type: none">• Création de 3 plateformes (agro transformation, marchés, innovation).• Appui à l'animation, organisation, notes de recommandations.• Implication des chambres consulaires et fédérations	MAED ; CCIAM ; Secteur privé		3 900 000
11	Renforcer les capacités des OSC à participer à la gouvernance alimentaire ;	Renforcement des capacités des plateformes ;	<ul style="list-style-type: none">• Formation des OSC (analyse politiques, plaidoyer, gouvernance SA).• Création d'un réseau OSC gouvernance alimentaire.• Appui logistique aux contributions formelles	OSC ; MAED ; MASA		3 200 000
12	Créer un cadre unique de suivi pour les PTF afin de s'aligner sur la MEBSAM ;	Assistances techniques pour un système intégré de suivi évaluation commune	<ul style="list-style-type: none">• Élaboration d'un cadre commun de suivi PTF.• Mise en place d'un tableau de bord partagé.• Sessions techniques trimestrielles	MAED ; PTF ; MASA ; CSA		4 400 000
13	Organiser des revues conjointes annuelles des parties prenantes ;	Assistances techniques pour un système intégré de suivi évaluation commune	<ul style="list-style-type: none">• Organisation d'une revue annuelle nationale SA.• Synthèse annuelle sectorielle.•	MAED ; MASA ; CSA ; MEDD ; PTF		3 500 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
			Recommandations de mise à l'échelle			

Domaine 3 : Financement et investissements

Ce domaine couvre la mobilisation de financement publics et privés, la création d'instruments adaptés, la coordination et l'efficacité des financements destinés au système alimentaire. Il met l'accent sur la diversification des sources de financement, l'amélioration des mécanismes d'investissement publics et privés et le développement de solutions innovantes de financement durable.

N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
1	Renforcer la structure en charge de la mobilisation des financements alimentaires au sein du MAED ;	Assistance technique pour la préparation de projets bancables et la recherche de financements	<ul style="list-style-type: none">• Audit organisationnel & feuille de route (mandat, staffing, outils)• Recrutement/renforcement ciblé (2 profils : ingénierie de projets, suivi bailleurs)• Développement d'outils standards (gabarits FVC/FEM/IDA, trames PCN/PAD)• Coaching/formation continue (montage, due diligence, logframe financier)	MAED / (Planif/Investissements) ; MASA ; MEDD ; CSA		4 200 000
2	Elaborer des dossiers de projets bancables alignés sur les priorités nationales ;	Assistance technique pour la préparation de projets bancables et la recherche de financements	<ul style="list-style-type: none">• Identification des priorités & cadrage (10 fiches conceptuelles)• Études technico économiques (6 mini pré faisabilités)• Rédaction de 4 dossiers complets (PAD/DIP)• Appui à la conformité fiduciaire et saucissonnage financier (co financements)	MAED / (Cellule mobilisation) ; MASA ; MEDD ; MPI MP ; BCM ; Banques partenaires		6 300 000
3	Mettre en place un cadre incitatif fiscal et	Appui au développement de partenariats public privé ;	<ul style="list-style-type: none">• Analyse d'impact fiscal et benchmark sous régional• Rédaction d'amendements/arrêtés d'application	MF /DGB/DGD/DGI ; MAED ; MASA ;		3 600 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
	réglementaire pour les PME agroalimentaire ;		(équipements, intrants, emballages) • Ateliers de concertation & communication (PME, Douanes, Impôts) • Cellule d'appui « fast track » (orientation investisseurs, FAQ, digital)	CCIAM		
4	Développer des partenariats public-privé (PPP) pour les infrastructures de transformation et de distribution	Accompagnement des PME ;	• Identification et pré structuration (3 projets PPP prioritaires) • Conseils juridiques/financiers (term sheet, répartition des risques, VFM) • Appui aux appels à manifestation d'intérêt (AMI) & data room • Renforcement des capacités PPP (négociation & suivi)	MF ; MAED ; MASA, CCIAM		6 000 000
5	Créer un fonds national pour contribuer au financement du sous-secteur ;	Appui à la conception de nouveaux produits financiers et à la création de fonds spécifique	• Conception du mécanisme (gouvernance, critères, guichets) • Capitalisation initiale (enveloppe de démarrage) • Gestion opérationnelle (comité, audits, publication)	MF/DGTCP ; MAED ; MASA ; BCM ; PTF		10 200 000
6	Développer des produits de microcrédit au sein des institutions financières ;	Appui à la conception de nouveaux produits financiers et à la création de fonds spécifique	• Étude de marché & co conception de 3 produits (micro crédit, micro leasing, warrantage) • Développement des manuels & systèmes (score, risque agri) • Formation réseau IMF/banques + pilote (200 bénéficiaires)	BCM ; IMF ; MF ; MAED ; MASA		3 400 000
7	Créer une plateforme nationale de concertation financière	Appui institutionnel pour la création d'une plateforme	• Charte de fonctionnement & secrétariat technique • Réunions trimestrielles, notes d'orientation, partage pipeline	MAED ; MF ; MASA ; CSA ; PTF,		2 900 000



N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
	entre les PTF et le gouvernement ;	nationale de concertation financière	• Publication d'un tableau de bord des engagements (public)			
8	Mettre en place un outil numérique de suivi des financements alignés sur les priorités nationales ;	Appui institutionnel pour la création d'une plateforme nationale de concertation financière	<ul style="list-style-type: none"> • Spécifications fonctionnelles & architecture data • Développement applicatif (back/front, sécurité, interop ANSADE/MEF) • Déploiement, formation & maintenance 12 mois 	MAED/ (cellule S&E) ; MF ; MASA ; ANSADE ; PTF		4 500 000
9	Elaborer un cadre d'indicateurs de performance financière commun pour les projets alimentaires	Assistance technique pour l'élaboration d'indicateurs de performance financière	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des indicateurs & co conception du référentiel • Guide d'utilisation + intégration dans l'outil numérique • Formation de 80 points focaux (finances/projets) 	MAED ; MF/DGB/ (Budget-programme) ; MASA ; CSA ; ANSADE		2 600 000
10	Assurer les moyens de fonctionnement de cadre de concertation	Assistance technique pour l'élaboration d'indicateurs de performance financière	<ul style="list-style-type: none"> • Production du rapport (collecte, analyse, rédaction, édition) • Organisation d'une revue annuelle et dissémination • Fonctionnement du secrétariat (12 mois) 	MAED ; MF ; MASA ; CSA ; PTF		3 800 000

Domaine 4 : Suivi et évaluation

Ce domaine vise à renforcer les dispositifs de suivi et d'évaluation du système alimentaire afin d'améliorer la planification, la prise de décision et l'efficacité des politiques publiques. Il met l'accent sur la production, la gestion et l'utilisation des données, ainsi que sur la coordination inter institutionnelle des systèmes de suivi et de reporting.

N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
1	Redynamiser la DGESE au sein du MAED	Appui institutionnel pour le développement d'un cadre harmonisé de suivi évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Réorganiser la DGESE et définir clairement les rôles, mandats et procédures. • Doter les unités en équipements, logiciels et ressources humaines nécessaires. • Élaborer un cadre harmonisé de suivi évaluation applicable à tous les ministères. • Instaurer des mécanismes de coordination entre points focaux institutionnels. 	MAED ; MASA ; MS ; CSA ; ME ; MPIMP ; MEDD ; PTF		2 800 000
2	Organiser un atelier de sensibilisation et de méthodologies destiné aux administrations publiques	Appui institutionnel pour le développement d'un cadre harmonisé de suivi évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et diffuser des modules méthodologiques S&E harmonisés. • Organiser un atelier national multi acteurs de sensibilisation au S&E. • Clarifier les rôles, niveaux de responsabilité et outils méthodologiques. • Produire une note de synthèse consolidée à diffuser dans les ministères 	MAED ; MASA ; ME ; MEDD, MPIMP ; ANSADE ; MF		900 000
3	Elaborer une base d'indicateurs harmonisée incluant les ODD, la SCAPP et les priorités alimentaires	Appui technique pour la mise à niveau des systèmes d'information et la formation des cadres	<ul style="list-style-type: none"> • Inventorier et analyser les indicateurs existants dans les secteurs SA. • Co concevoir une matrice unifiée d'indicateurs (nutrition, climat, agriculture). • Développer la base numérique et normaliser les formats 	MAED, MASA ; ME ; MEDD ; MPIMP ; ANSADE		2 000 000



N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
			de données. • Former les cadres statistiques à l'utilisation du référentiel harmonisé			
4	Organiser un atelier de validation et d'harmonisation des principaux indicateurs	Appui technique pour la mise à niveau des systèmes d'information et la formation des cadres	• Réunir les ministères et PTF pour la validation technique des indicateurs. • Harmoniser les définitions, sources, périodicités et niveaux de désagrégation. • Approuver officiellement le référentiel national d'indicateurs SA	MAED ; MF ; MASA ; CSA, MPIMP		600 000
5	Mettre en place un réseau de partage de données avec des points focaux dans chaque ministère	Assistance technique pour la conception et le suivi d'indicateurs de performance	• Identifier et désigner des points focaux S&E dans chaque ministère. • Former les points focaux aux standards SA climat nutrition. • Établir un protocole d'échange des données et de reporting. • Animer trimestriellement le réseau interinstitutionnel	MAED ; MF ; MTNMA ; CSA ; ANSADE		1 600 000
6	Développer un portail numérique de données alimentaires accessible	Assistance technique pour la conception et le suivi d'indicateurs de performance	• Concevoir l'architecture du portail et définir les modules prioritaires. • Développer l'interface web, les tableaux de bord et les API d'échange. • Assurer l'hébergement, la maintenance et la sécurité numérique. • Former les équipes nationales à	MAED ; MF ; MTNMA ; CSA ; ANSADE		3 200 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
			l'administration du portail			
7	Elaborer un programme national de renforcement de capacité en suivi-évaluation	Formation des agents régionaux ;	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer un programme national complet de renforcement des capacités.• Développer les modules GAR, SIG, analyse statistique, gestion des indicateurs.• Produire les supports pédagogiques et outils de formation	MAED ; MF ; CSA ; PTF		1 400 000
8	Organiser des ateliers de formation sur la GAR	Dotation en équipements informatiques et logistiques ;	<ul style="list-style-type: none">• Planifier trois ateliers régionaux sur la GAR.• Former les équipes régionales à l'analyse des résultats et à la rédaction de rapports.• Mettre en pratique la GAR via des exercices et simulations sectorielles	MAED ; MF ; CSA ; PTF		900 000
9	Instituer une revue annuelle de performance du système alimentaire basée sur les résultats du S&E	Assistance technique pour l'organisation de revues périodiques	<ul style="list-style-type: none">• Organiser une revue annuelle multisectorielle basée sur les résultats du S&E.• Analyser les performances sectorielles et rédiger le rapport annuel SA.• Coordonner les ateliers sectoriels préparatoires à la revue nationale	MAED ; MF ; CSA ; PTF		1 800 000
10	Intégrer les rapports S&E dans le processus budgétaire et décisionnel	Assistance technique pour l'organisation de revues périodiques	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer un protocole d'intégration S&E → budget programme.• Former les cadres (budget, planification, SA) à l'analyse des performances.• Produire deux notes	MAED ; MF ; CSA ; PTF		2 900 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
			de performance budgétaire par an. • Organiser des dialogues budgétaires trimestriels basés sur les résultats			

Domaine 5 : Chaîne de valeur (Filières végétales)

Le sous-secteur vise à améliorer la performance, la durabilité et la résilience des filières végétales en Mauritanie. Il met l'accent sur la modernisation de la production, la valorisation locale, la facilitation de l'accès au marché et l'intégration des petits producteurs dans la chaîne de valeur à haute valeur ajoutée.

N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
1	Promouvoir l'agriculture durable et résiliente	Formation aux pratiques d'agriculture climato-intelligente et durables	<ul style="list-style-type: none">• Formation de 800 producteurs aux pratiques climato intelligentes (sols, eau, rotation, agroforesterie).• Mise en place de 24 parcelles démonstratives (PAI) en zones vulnérables.• Appui technique O&M des ouvrages hydro-agricoles + suivi agronomique.• Guides pratiques en 3 langues + animation digitale (WhatsApp agronome).	MAED ; MF ; MASA ; CSA ; SONADER ; SNAT ; CNARADA ; PTF		3 500 000
2	Réhabiliter les périmètres irrigués existants et construire de nouveaux ouvrages (barrages, nouveaux chenaux, digues, bouillies, diguettes, etc.)	Appui technique et financier pour la construction des ouvrages hydro-agricoles, la réhabilitation et la gestion des périmètres irrigués ;	<ul style="list-style-type: none">• Diagnostic technique + étude d'exécution de 10 périmètres.• Réhabilitation des ouvrages existants (curage, gates, digues, chenaux).• Construction de 10 micro-ouvrages (bouillies, diguettes, bassins).• Formation des AUE/OSP sur la gestion durable de l'eau.	MASA ; SONADER ; ONARDEL ; MAED ; MIPDDL/Collectivités		9 900 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
3	Promouvoir des technologies d'irrigation économe en eau (goutte-à-goutte par exemple) et solaire ;	Appui technique et financier pour la construction des ouvrages hydro-agricoles, la réhabilitation et la gestion des périmètres irrigués ;	<ul style="list-style-type: none">• Installation de 40 kits goutte à goutte (exploitations pilotes).• Acquisition de 30 pompes solaires + formation O&M.• Élaboration de modules techniques sur l'irrigation raisonnée	MASA ; SONADER ; SP		4 600 000
4	Renforcer le système de production et mettre en place un système de distribution performant des intrants (semences, engrais, matériels)	Assistance technique pour la mise en place de laboratoire et de structure de certification et dans l'installation des usines de fabrication d'engrais et de produits phytosanitaires	<ul style="list-style-type: none">• Création/mise à niveau d'un laboratoire national de contrôle des intrants.• Appui à l'installation d'unités privées de formulation d'engrais.• Renforcement du dispositif de production de semences certifiées.• Mise en place d'un système local de distribution & traçabilité des intrants.	MAED ; MASA ; SONADER ; CSA ; UNPM/Patronat ; APIM ; CCIAM		7 300 000
5	Introduire des semences adaptées au changement climatique	Renforcement du dispositif de production de semences adaptées et certifiées	<ul style="list-style-type: none">• Essais variétaux multi sites (riz, mil, légumes).• Multiplication via réseaux semenciers villageois.• Distribution/vulgarisation à grande échelle.	MASA ; SONADER ; CNARADA		2 900 000
6	Faciliter l'accès au financement agricole	Appui au renforcement des institutions de microfinance ; Appui au montage des	<ul style="list-style-type: none">• Renforcement des IMF (produits agri, scoring simplifié).• Appui au montage de 500 dossiers de crédit.• Création d'un fonds de crédit agricole simplifié (fonds rotatif).• Mise en place d'une	MAED ; MF ; BCM ; CDD ; PTF ; Banques ; IMF		10 300 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
		dossiers d'accès au crédit ; Créer un fonds de crédit agricole simplifié pour les petits exploitants Créer l'assurance agricole	assurance agricole (indice pluie/rendement).			
7	Renforcer le cadre institutionnel et réglementaire et appuyer l'organisation et la structuration des filières végétales	Appuyer les mécanismes institutionnels de structuration, gouvernance et de concertation des filières végétales Mettre en place un mécanisme d'encadrement technique des acteurs avec un dispositif de proximité ; Renforcer les capacités des acteurs en gestion et entrepreneuriat ; Organiser et structurer les acteurs	<ul style="list-style-type: none">• Appui aux plateformes interprofessionnelles végétales.• Mise en place d'un encadrement de proximité (12 zones).• Formations en gestion, entrepreneuriat, gouvernance.• Appui à la formalisation/cohésion des OSP.	MASA ; PTF ; MIPDDL ; UNPNM		3 800 000
8	Améliorer la gestion post-récolte	Développer une stratégie nationale de gestion post	<ul style="list-style-type: none">• Élaboration d'une stratégie nationale post récolte.• Mise en place de chaînes	MAED ; MF ; MASA ; MCT ;		8 600 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
		récolte ; Appuyer la mise en place de chaînes de froid dans les zones de distribution ; Appui à la maintenance et l'entretien des infrastructures ; Créer des centres de stockage et de conditionnement dans les zones de production et de distribution	de froid dans zones pilotes. • Appui à la maintenance/entretien infrastructure. • Création de centres de stockage/conditionnement (4 sites).	MET ; SONADER ; CSA ; SP		
9	Renforcer la transformation locale	Appuyer la mise en place d'unités locales (solaire) de transformation et de stockage Appuyer l'utilisation des normes du Codex Alimentarius	• Mise en place d'unités locales solaires de transformation/stockage. • Appui à l'usage des normes Codex Alimentarius.	MASA ; ONSA ; Secteur Privé ; PTF ; CCIAM		3 800 000
10	Mettre en place le Système d'Information sur le marché et la digitalisation	Mise en place d'une plateforme digitale d'information sur le marché Renforcer les capacités en collecte,	• Développement d'une plateforme digitale marché (prix, prévisions, géospatiale). • Renforcement des capacités en collecte/analyse données. • Appui à l'utilisation	MASA ; MTNIMA ; SONADER ; ANSADE ; TAAZOUR ; PTF ; CSA		3 400 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
		analyse et utilisation des données de marché et outils digitaux	(alertes, tableaux de bord, TIC).			

Domaine 6 : Chaîne de valeur (Elevage)

L'objectif est de renforcer la productivité, la compétitivité et la durabilité des filières de l'élevage qui constituent un pilier essentiel du système alimentaire et de la sécurité économique en Mauritanie. Il met l'accent sur l'amélioration génétique, la santé animale, la valorisation des produits d'origine animale et le développement de chaînes de valeur inclusives et résilientes.

N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
1	Développer la production locale d'aliment de bétail (concentrés, composés et résidus agro-industriels) et renforcer les circuits d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none">Assistance technique pour l'aménagement des parcours et la production fourragère ;Assistance pour la cartographie des mares à vocation agropastorale au niveau national	<ul style="list-style-type: none">Cartographier les mares, bas-fonds et zones à potentiel fourrager.Appuyer la création d'unités locales de production (farines, blocs multi nutri., granulés).Introduire et diffuser des variétés améliorées (bourgou, dolique, niébé fourrager).Aménager 20-30 périmètres fourragers pilotes.Former les éleveurs à l'ensilage, au séchage et aux techniques de conservation	MASA/DSV /CNRADA ; ME/CNERV ; MAED ; MHUAT ; Chambres d'Agriculture Collectivités ; Agence Tadamoun		400 000 000
2	Renforcement du programme hydraulique pastorale	Expertise technique pour la réalisation des mares	<ul style="list-style-type: none">Réhabiliter 100-150 puits pastoraux prioritaires.Installer des systèmes de pompage solaire pour réduire les coûts.Géolocaliser et diagnostiquer les	MHA/DHP ; SONADER ; Collectivités ; Services techniques régionaux ; MIPDDL/Protection civile		550 000 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
			ouvrages existants. • Mettre en place des comités locaux de gestion et des mécanismes de maintenance			
3	Déployer des unités vétérinaires mobiles (équipes itinérantes) ciblant les zones pastorales éloignées	• Appui au renforcement des services vétérinaires et à la formation des agents ; • Appui à la mise en place de normes Codex Alimentarius et aux procédures de certification	• Équiper et déployer 15–20 unités mobiles (4x4 + kits d'intervention). • Réaliser des campagnes de vaccination et de diagnostic itinérant. • Former 200 auxiliaires vétérinaires communautaires. • Mettre en place un système digital de traçabilité sanitaire	MASA/DSV ; CNERV ; Communes ; Centres régionaux de santé animale		300 000 000
4	Etablir un système national de surveillance épidémiologique et de contrôle des denrées d'origines animales	Assistance technique sur la digitalisation de la traçabilité	• Créer une plateforme nationale de surveillance en temps réel. • Renforcer les laboratoires régionaux et leurs capacités d'analyse. • Former les agents déconcentrés aux protocoles d'échantillonnage. • Interconnecter les services sanitaires, douanes et frontières	CNERV ; MASA/DSV ; MF/DGD Laboratoires Universitaires ; Plateformes CEDEAO/CILSS /IGAD		260 000 000
5	Formation des éleveurs et du personnel des services déconcentrés	Mobilisation d'une expertise pour la série de formation	• Développer des modules sur l'alimentation, l'hygiène, la reproduction. • Former des formateurs régionaux (« cascade training »). • Produire des supports en langues locales (pulaar, soninké, hassaniya)	Centres/écoles de formation agro-pastorale ; MASA/Délégations régionales ; ONG nationales		50 000 000
6	Renforcer les coopératives	• Appui institutionnel	• Appuyer la formalisation et structuration de 100	MASA/DC/DPR ;		100 000 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
	et les fédérations d'éleveurs régionales	pour la création et la structuration de coopératives d'éleveurs • Appui à la réhabilitation/équipement au profit des acteurs ; • Assistance technique en Ingénierie Coopérative et à l'entrepreneuriat	coopératives. • Réhabiliter et équiper des locaux administratifs. • Former aux pratiques coopératives, gestion financière et gouvernance	Unions/fédérations ; Chambres d'Agriculture ; Agence Tadamoun		
7	Créer et soutenir les unités locales de transformation (lait, viande) en milieu rural/pastoral pour intégrer les éleveurs	Appui à la conception et à la mise en œuvre de normes d'hygiène/qualité pour la transformation	• Installer 10-15 mini laiteries et 5 unités de transformation viande. • Former aux normes d'hygiène, qualité et HACCP. • Développer des circuits de collecte locale	MPIMP/ONISPA ; MASA/DSV/ ; Chambres de Commerce ; Centres techniques agroalimentaires		400 000 000
8	Développer les chaînes logistiques froides (collecte, transport, stockage) pour sécuriser et valoriser les produits	• Assistance à la structuration des filières et des interprofessionnels • Formation technique des opérateurs de transformation, des coopératives et des éleveurs sur les pratiques de conservation et de transformation	• Acquérir des camions frigorifiques et chambres froides rurales solaires. • Former les opérateurs aux techniques de conservation. • Appuyer la structuration des filières (lait, viande, peaux, cuir, cornes)	MCT ; ANSADE ; Municipalités (abattoirs) ; Syndicats de transport ; Opérateurs logistiques		450 000 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
9	Promouvoir la labellisation et la certification des produits locaux pour l'accès au marché formel	Appui au développement de plans d'affaires et à l'accès au financement pour les PME de transformation	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des labels « produit local », « terroir », « pastoral ». • Former les transformateurs aux normes sanitaires. • Appuyer les PME à l'obtention de certifications nationales 	ONANOR ; ONISPA ; MCT/ AMSSA ; Chambres d'Agriculture & Commerce		60 000 000
10	Renforcer et pérenniser le programme d'amélioration génétique (choix des races, insémination, suivi) avec un focus sur les races locales adaptées	Appui à la définition d'une stratégie nationale d'amélioration génétique à long terme	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie nationale d'amélioration génétique • Mettre en place des centres régionaux. • Former techniciens et éleveurs leaders à la reproduction contrôlée 	MASA/Direction Génétique & Reproduction ; CNERV ; Instituts vétérinaires universitaires		180 000 000
11	Constituer la banque nationale de ressources génétiques et la rendre opérationnelle pour la conservation et la recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance pour la mise en place des protocoles d'enregistrement (identification électronique/bouclage) et des bases de données de performance • Formation des techniciens et des éleveurs leaders aux techniques d'insémination artificielle, de sélection et de gestion de la banque génétique 	<ul style="list-style-type: none"> • Installer Cryo banque et laboratoires d'archivage génétique. • Développer une base de données nationale de performances. • Former aux protocoles de conservation et prélèvement 	CNERV (Cryo banque) ; CNRADA ; Universités ; DSV		130 000 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
12	Mettre en place un système d'identification et d'enregistrement du cheptel pour le suivi de la généalogie et des performances	Acquisition d'équipements et de réactifs pour la recherche zootechnique et l'insémination	<ul style="list-style-type: none">• Bouclage électronique du cheptel.• Création d'une base de données centrale.• Formation des agents à l'enregistrement et la gestion des données	MASA/DSV/DSI ; MF/DGD; MIPDDL/Collectivités; MCT/Plateformes CEDEAO Transhumance		450 000 000
13	Moderniser les marchés de bétail pilotes en y intégrant les services vétérinaires, l'alimentation animale, la traçabilité et les procédures commerciales formalisée	Appui logistique (équipements de pesage, identification, etc.) et infrastructurel pour les marchés pilotes	<ul style="list-style-type: none">• Réhabiliter 10 marchés pilotes (pesage, clôtures, eau).• Installer des services vétérinaires et de traçabilité.• Former les commerçants aux procédures formelles	MIPDDL/Communes ; MASA/DSV ; MCT/DCI ; Fédérations commerçants ; Sécurité des marchés		350 000 000
14	Déployer et développer les plateformes numériques de marché pour améliorer la transparence des prix et l'accès à l'information	Assistance à la formalisation des procédures commerciales et des contrats	<ul style="list-style-type: none">• Développer une application mobile/USSD prix-temps réel.• Former commerçants et coopératives à son utilisation.• Harmoniser les procédures commerciales et les contrats	ANRSI (numérique); MASA/DSI/ ; Chambres de Commerce & d'Agriculture ; Unions régionales		65 000 000
15	Structurer les organisations professionnelles des commerçants	Formation des commerçants et des agents de marché aux outils	<ul style="list-style-type: none">• Appuyer les diagnostics et la formalisation des coopératives de commerçants de bétail (12 régions)	MCT/DCI ; Fédérations de commerçants ; Collectivités ; MPIMP/ONISP		130 000 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
	de bétail et formaliser leur activité	numériques, aux normes sanitaires et aux procédures formelles	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des outils numériques et mettre en place un système de traçabilité commerciale • Organiser un forum national annuel 	A/DSV (traçabilité)		
16	Développer des programmes de résilience pour les éleveurs et renforcer la sécurité pastorale	Elaboration d'une stratégie nationale d'intensification de l'élevage en RIM	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir assurance indicielle climatique. • Créer un fonds de stabilisation pastorale. • Former les éleveurs à la gestion des risques 	CSA ; MEDD/ DC ; Assureurs indexés ; Banques rurales ; CILSS/AGRHY MET		300 000 000
17	Renforcer les systèmes d'alerte précoce (SAP) pour les ressources pastorales et les risques transfrontaliers.	Appui à la modélisation et à la conception des produits d'assurance indicielle (climatique) et des fonds de stabilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un SAP pastoral numérique (biomasse, eau, météo). • Organiser des simulations régionales annuelles. • Connecter SAP, Douanes, Services vétérinaires et collectivités 	CSA /SAP national ; MEDD (météo) ; DSV ; MIPDDL/Collectivités ; Plateformes/ CEDEAO/CILSS		140 000 000
18	Élaborer et déployer les plans d'urgence et de crises pastorales et les rendre opérationnels	Formation des agents et des éleveurs sur l'utilisation des systèmes d'alerte précoce (SAP) et des mécanismes d'assurance	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des plans régionaux d'urgence. • Former les éleveurs à l'utilisation des SAP et protocoles d'alerte. • Mettre en place des stocks stratégiques (aliment, vaccins) 	CSA ; MIPDDL/Protection civile/Collectivités ; MASA/DSV ; ONG nationales ;		100 000 000

Domaine 7 : Chaîne de valeur (Pêche)

Le sous-secteur de la pêche joue un rôle stratégique dans l'économie mauritanienne, contribuant à la sécurité alimentaire à l'emploi et aux exportations. Ce domaine vise à renforcer la durabilité, la





gouvernance et la compétitivité des filières halieutiques. Il met l'accent sur la gestion durable des ressources, la modernisation des infrastructures, la valorisation locale et la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.

N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
1	Créer un système numérique intégré de collecte des données (débarquement, exportation, effort de pêche, traçabilité) ;	Développer et déployer un système numérique de débarquement etc... Former les agents à l'utilisation des outils	<ul style="list-style-type: none">• Développer un système numérique national complet• Fournir 60 tablettes aux points de débarquement• Installer un serveur sécurisé et les licences• Former 120 agents (4 sessions)• Assurer l'assistance technique et la maintenance	MPIMP ; IMROP ; ADPPC ; DP ; ONISPA ; SNDP		20 000 000
2	Mettre en place un cadre institutionnel, juridique et fiscal porteur relatif à l'aquaculture, et à la pêche continentale	Appui institutionnel et technique pour le développement d'une aquaculture marine et d'une pisciculture continentale responsables	<ul style="list-style-type: none">• Mobiliser une expertise juridique et fiscale spécialisée• Réaliser des études techniques et fiscales• Organiser des ateliers de concertation multi-acteurs• Finaliser, valider et diffuser les textes réglementaires	MPIMP ; MAED ; MEDD ; MHA ; TAAZOUR		6 000 000
3	Renforcer les capacités techniques de l'IMROP, de l'ADPPC et des services de surveillance ;	Organiser des modules de formation aux agents de l'ADPPC ; doter l'ADPPC d'équipement essentiels (logiciel d'analyse, GPS,	<ul style="list-style-type: none">• Organiser 6 modules de formation spécialisés• Doter les structures en GPS, drones et équipements de surveillance• Acquérir des logiciels	MPIMP/IMROP / ADPPC ; GC		25 000 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
		Drone côtiers etc...)	scientifiques (SIG, analyses stock) • Développer des protocoles scientifiques harmonisés • Effectuer des missions pilotes de surveillance			
4	Renforcer le programme de suivi scientifique et d'évaluation des stocks halieutiques ;	Financer des campagnes de prospection halieutique (marine et continentale);	• Financer des campagnes marines de prospection • Financer des campagnes continentales • Acquérir du matériel d'échantillonnage • Former les équipes IMROP et ADPPC	MPIMP/IMROP / ADPPC		30 000 000
5	Renforcer les capacités des services d'inspection afin d'assurer le contrôle sanitaire des produits de la pêche dans les marchés locaux et produits de la SNDP	Former les inspecteurs et contrôleurs aux normes HACCP, ISO17020 et exigences de l'UE Mettre en place un système d'audit trimestriel des points de ventes et les unités SNDP	• Former les inspecteurs aux normes HACCP/ISO/UE • Doter les services en kits d'inspection • Mettre en place un système d'audit trimestriel • Produire et diffuser la documentation technique	MPIMP/ONISPA/ SNDP		10 000 000
6	Déployer un programme de certification qualité pour faciliter l'accès aux marchés nationaux et internationaux ;	Mettre en place un programme de vulgarisation relatif aux mandats de l'ONISPA à l'égard des secteurs productifs ;	• Sensibiliser les acteurs sur les exigences de l'ONISPA • Accompagner les PME pour les pré-audits • Former les opérateurs aux normes qualité • Appuyer la	ONISPA ; PME		8 000 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
			constitution des dossiers de certification			
7	Créer un fonds ou mécanisme d'investissement ciblé pour les PME halieutiques (filetage, conditionnement, emballage et transformation) ;	Former les PME à la préparation des Business plan bancable	<ul style="list-style-type: none">• Former les PME à élaborer des business plans bancables• Constituer un fonds d'investissement ciblé• Appuyer le montage des dossiers de financement• Assurer le suivi évaluation du fonds	PME/halieutiques		40 000 000
8	Mettre en place un réseau logistique frigorifique pour sécuriser la chaîne de froid jusqu'aux marchés ;	Appuyer l'installation des unités de contrôles (point de vente de poissons)	<ul style="list-style-type: none">• Installer 10 unités de contrôle sanitaire• Acquérir 4 camions frigorifiques• Acquérir 10 conteneurs réfrigérés• Former les opérateurs à la maintenance	MPIMP/SNDP ;		35 000 000
9	Créer des unités pilotes de transformation et de valorisation locale adaptés à la pêche artisanale, continentale et semi-industrielle ;	Appui à la création d'unités de valorisation, de transformation et à la labélisation des produits ;	<ul style="list-style-type: none">• Construire/installer 3 unités pilotes• Acquérir des équipements (filetage, fumage, séchage...)• Appuyer la labellisation des produits• Former les coopératives et PME	PME ; Coopératives		45 000 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
10	Installer des unités modernes de production de glace et des chambres froides dans les principaux ports, sites de débarquement et points de concentration des pêcheurs continentaux ;	Appui logistique, équipements, plateformes ;	<ul style="list-style-type: none">• Installer 6 unités de production de glace• Construire 6 chambres froides• Former les opérateurs	MPIMP/Ports ; ADPPC		55 000 000
11	Mettre en place des centres d'appui aux exportations des produits halieutiques ;	Appui à l'investissement et au financement des PME ;	<ul style="list-style-type: none">• Créer 2 centres d'appui (NKC & NDB)• Équiper les centres• Former les PME• Fournir assistance technique continue	MPIMP ; ONISPA		18 000 000
12	Identifier et caractériser les zones d'intérêt pour l'aquaculture marine sur le littoral mauritanien,	Appui institutionnel et technique pour le développement d'une aquaculture marine et d'une pisciculture continentale responsables	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser des études hydrologiques et environnementales• Produire une cartographie SIG marine et continentale :• Former les cadres à l'évaluation des sites• Organiser des ateliers de restitution	MPIMP ; MEDD ; MHA ;		22 000 000
13	Cartographier les zones propices pour le développement de la pisciculture continentale	Réaliser une carte hydrologique et socioéconomique des sites prioritaires (fleuves barrages etc...) Former les	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser une cartographie hydrologique et socio-économique.• Former les cadres à l'évaluation des sites.	MPIMP ; MEDD ; MHA ;		encours





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
		cadres à l'évaluation des sites piscicoles et des zones de pêche continentales				
14	Préparer et promouvoir un programme de développement d'une aquaculture marine responsable	Appuyer l'évaluation à mi-parcours du programme d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">• Appuyer l'évaluation à mi-parcours• Élaborer le programme national final• Organiser ateliers de validation	MPIMP ; IMROP		10 000 000
15	Organier des ateliers de formation pour une collecte standardisée et des protocoles harmonisés ;	Organier des ateliers de formation pour une collecte standardisée et des protocoles harmonisés ;	<ul style="list-style-type: none">• Organiser ateliers nationaux de formation• Élaborer des protocoles harmonisés• Produire des guides méthodologiques• Fournir matériels de collecte et appui logistique	IMROP ; ADPPC, ONISPA		8 000 000

Domaine 8 : Climat/ Préservation durable de l'environnement

L'objectif de ce domaine a pour objectif de renforcer la résilience du système alimentaire face aux effets du changement climatique tout en favorisant la transition vers des pratiques agricoles durables et à faible émission de carbone. Il met l'accent sur l'adaptation, la restauration des écosystèmes, la promotion de l'agroécologie et la mise en place de mécanismes de gouvernance et de financement climatique efficace.

N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
1	Élaborer et mettre en œuvre le guide national d'intégration du climat dans les	<ul style="list-style-type: none">• Rédiger et valider le guide via atelier national• Former xxx planificateurs sur le guide	<ul style="list-style-type: none">• Appui technique à la rédaction du guide, organisation d'un atelier national de validation, diffusion numérique.• Formation de 80 planificateurs sectoriels	MEDD ; MAED ; MASA ; MPIMP		6 498 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
	politiques publiques		et régionaux à l'utilisation du guide (MEDD, MAED, MASA)			
2	Créer un cadre interinstitutionnel de coordination climatique (MEDD-MAED-CSA-MASA-MPIMP)	<ul style="list-style-type: none">• Émettre l'arrêté instituant la Plateforme nationale• Tenir 6 sessions de coordination/an• Mettre en place un tableau de bord partagé (rôles, calendrier, suivi)	<ul style="list-style-type: none">• Appui à la rédaction de l'arrêté interinstitutionnel, définition des rôles & gouvernance.• Mise en place d'un tableau de bord partagé• Organisation de 6 sessions de coordination	MEDD ; MAED ; CSA ; MASA ; MPIMP		5 320 000
3	Développer des projets pilotes agroécologiques dans les zones vulnérables	<ul style="list-style-type: none">• identifier et installer 12 sites pilotes• Déployer les paquets techniques (couverts, rotations, associations)• Tenir 3 journées champ-école/région	<ul style="list-style-type: none">• Appui à l'identification et installation des 12 sites pilotes.• Déploiement des paquets techniques• Organisation de 3 journées champ-école par région	MASA ; SONADER		21 432 000
4	Déployer des systèmes intégrés agriculture-élevage et des projets pilotes multidimensionnels (irrigation solaire, bioénergie, conservation)	<ul style="list-style-type: none">• Équiper 12 sites pilotes (irrigation solaire, compost, bioénergie)• Former xx producteurs ;• Mesurer gains de productivité et baisse d'intrants	<ul style="list-style-type: none">• Appui à l'équipement des 12 sites pilotes (irrigation solaire, bioénergie, compost).• Formation de 300 producteurs aux techniques d'intégration et mesures des gains de productivité	MASA ; SONADER ; CSA		32 680 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
5	Former les producteurs aux techniques de conservation des sols, compostage et rotations culturales	<ul style="list-style-type: none">• Former 800 producteurs (≥40% femmes) dans 12 régions• Installer 160 parcelles-écoles• Coaching trimestriel post-formation	<ul style="list-style-type: none">• Formation de 800 producteurs (≥40 % femmes) dans 12 régions.• Mise en place de 160 parcelles écoles et coaching trimestriel	MASA ; ANSADE		22 800 000
6	Mettre en place des incitations financières pour les producteurs adoptant l'agroécologie	<ul style="list-style-type: none">• Concevoir un mécanisme de subventions/bonification crédit vert• Agréer 100 coopératives• Bonifier xxx investissements (kits compostage, semoirs, paillage)	<ul style="list-style-type: none">• Co conception d'un mécanisme "crédit vert / subvention agroécologie".• Appui à l'agrément de 100 coopératives et à l'achat de kits (semis direct, composteurs)	MF ; MASA ; ANSADE ; BNDA		53 200 000
7	Mettre en œuvre des plans d'adaptation sectoriels intégrant agriculture, élevage et pêche	<ul style="list-style-type: none">• Co-développer 3 plans sectoriels avec matrices d'actions et budgets• Former 150 cadres (central/régions) à la planification et budgétisation climatiques• Tester 6 mesures d'adaptation (2/secteur) dans 3 wilayas pilotes	<ul style="list-style-type: none">• Co développement de 3 plans sectoriels incluant actions, calendrier, budget.• Formation de 150 cadres à la planification climatique + test de 6 mesures pilotes dans 3 wilayas	MASA ; MPEM ; MEDD ; CSA ; MEF		32 965 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
8	Renforcer le réseau météorologique et hydrologique national	<ul style="list-style-type: none">• Installer 40 stations automatiques• Former 80 techniciens (maintenance, QA/QC)• Déployer un portail public de données (API + bulletins agro-climatiques)	<ul style="list-style-type: none">• Accompagnement à l'installation de 40 stations automatiques et formation de 80 techniciens.• Déploiement d'un portail public des données (API, bulletins agro climatiques mensuels).	ANMM ; MEDD		39 900 000
9	Développer un système d'alerte précoce pour les aléas climatiques affectant la sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none">• Co-designer le SAP (seuils, protocoles, canaux SMS/radio)• Former 120 agents régionaux ;• Réaliser 2 simulations nationales/an	<ul style="list-style-type: none">• Co design du SAP : seuils, protocoles, chaînes d'alerte (SMS, radio).• Formation de 120 agents régionaux et réalisation de 2 simulations nationales	CSA ; ANMM ; MEDD, MIPDDL/Protection Civile		11 552 000
10	Produire des bulletins réguliers sur la sécurité alimentaire et le pastoralisme	<ul style="list-style-type: none">• Standardiser le modèle du bulletin• Former 40 analystes (HEA/IPC)• Publier 12 bulletins/an, y compris versions en langues locales	<ul style="list-style-type: none">• Standardisation du modèle de bulletin et formation de 40 analystes HEA/IPC.• Publication de 12 bulletins dont 3 en langues nationales	CSA ; MASA ; ANACIM		1 900 000
11	Créer une cellule nationale de mobilisation des fonds climat au sein du MAED	<ul style="list-style-type: none">• Établir la cellule (TDR, staffing, prise de note de service ou arrêté)• Former 50 cadres à la préparation de	<ul style="list-style-type: none">• Élaboration des TDR, nomination, formalisation par arrêté.• Formation de 50 cadres en rédaction projets FVC/FEM et production d'un pipeline de 10 notes conceptuelles	MAED ; MEDD ; MASA ; CSA		9 405 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
		projets FVC/FEM • Construire un pipeline de 10 notes conceptuelles				
12	Former les institutions et collectivités à l'accès aux financements climatiques et à l'ingénierie de projet	• Former xx cadres par Commune/Région • Coacher 30 équipes locales pour soumettre 30 projets (≥10 portés par collectivités) • Mettre en place un help-desk de 3 experts (12 mois)	• Formation de cadres régionaux/communaux (2 par commune ciblée). • Coaching pour 30 équipes locales → dépôt de 30 projets, création d'un help desk national (3 experts)	MAED ; MEDD ; MIPDDL/Collectivités Régions		12 426 000
13	Mettre en place un fonds d'urgence pour les chocs climatiques	• Définir les règles d'activation (triggers SAP et AA) et guichets • Capitaliser le fonds ; • Tester un mécanisme cash rapide (≤15 jours) • Auditer annuellement	• Définition des règles d'activation (liées SAP & Alertes Anticipées). • Capitalisation du fonds + test d'un mécanisme cash rapide (≤15 jours). • Audit annuel du dispositif	CSA ; MEF ; MEDD ; MAED		155 800 000
14	Mettre en œuvre des programmes de reboisement communautaire alignés avec la Grande	• Mettre en place 200 comités villageois • Produire/planter 2 millions de plants (espèces	• Mise en place de 200 comités villageois de reboisement. • Production/plantation de 2 millions de plants (espèces autochtones) avec taux de survie ciblé ≥70 %.	MEDD ; AGMV ; MIPDDL/Communes rurales		121 600 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
	Muraille Verte (GMV)	autochtones) avec taux de survie $\geq 70\%$ • Former des animateurs de parcours	• Formation des animateurs de parcours			
15	Appuyer la mise en œuvre du PAN-LCD (Lutte contre la désertification)	• Former 100 agents • Lancer des projets anti-ensablement sur 10 sites prioritaires • Mettre en place un MRV aligné au PAN-LCD	• Formation de 100 agents (anti érosion, restauration sols). • Mise en œuvre de projets anti ensablement sur 10 sites prioritaires. • Mise en place d'un système MRV aligné au PAN LCD	MEDD ; MASA ; MIPDDL/Communes ; GMV		66 310 000

Domaine 9 : Substitution des importations

Ce domaine vise à réduire la dépendance de la Mauritanie vis-à-vis des importations alimentaires à travers le développement de la production locale, la transformation industrielle, la valorisation des produits nationaux et la promotion d'un environnement économique favorable aux investissements dans les filières stratégiques. L'approche repose sur la modernisation des chaînes de valeur, la création d'emplois, la compétitivité et la sécurité alimentaire durables

N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
1	Investir dans les produits à fort potentiel de substitution et élaborer des plans de production ciblés (riz, blé, huile, lait)	• Élaborer des plans de production territorialisés (riz dans le Gorgol/Brakna, lait à Nouakchott-Trarza, blé dans la vallée). • Fournir des semences améliorées, engrais, et	• Formation technique des cadres régionaux et centraux sur la planification agricole territorialisée (analyse des rendements, zonage agricole, modélisation des plans annuels). • Appui à SONADER, MADRM et ONARDEL pour l'élaboration de plans de production intégrés (riz, blé, lait, oléagineux) basés	SONADER, ONARDEL		4 500 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
		mécanisation. • Appuyer l'irrigation, réhabiliter les périmètres abandonnés. • Développer des bassins de production spécialisés. • Mettre en place un système d'assurance récolte	sur des données actualisées			
2	Soutenir la transformation locale de ces produits à travers des incitations/exonérations/fiscalité et infrastructures ; Soutenir la transformation locale de ces produits à travers des incitations/exonérations/fiscalité et infrastructures ;	• Introduire des exonérations fiscales temporaires sur : équipements de transformation, intrants, emballages. • Améliorer l'accès à l'électricité dans les zones industrielles. • Développer des parcs agro-industriels régionaux. • Mettre en place des plateformes de services partagés (laboratoires qualité, stockage froid, emballage).	• Formation des responsables publics sur les mécanismes d'incitations fiscales ciblées pour les agro-industries (benchmarking international, impact, calibrage). • Assistance technique au Ministère des Finances et MADRM pour concevoir un paquet incitatif spécifique à la transformation locale	MF/DGD		3 200 000
3	Renforcer les capacités et en	• Formations HACCP, packaging,	• Formation des services déconcentrés (Délégations régionales	ANSADE, Délégations MASEF		3 800 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
	équipements des femmes transformatrices /Initiatives individuelles des produits agroalimentaires locaux	marketing. • Fourniture d'équipements légers (séchoirs, moulins, pasteurisateurs). • Appui à la création de labels pour les produits locaux. • Faciliter l'accès aux marchés institutionnels (cantines scolaires, hôpitaux).	MADRM/ANSADE) pour accompagner les femmes transformatrices en hygiène, labellisation, marketing. • Mise à disposition d'outils méthodologiques d'appui (guides, fiches techniques, kits HACCP simplifiés).			
4	Faciliter la création et la modernisation des PME de transformation agroalimentaire en appuyant l'acquisition d'équipements et le développement de produits à base de céréales, de lait, et de viande locale	• Subventions partielles pour l'achat d'équipements modernes. • Appui technique pour le développement de nouveaux produits (farines composées, yaourts, etc.). • Mise en place de « centres technologiques agroalimentaires » régionaux. • Accompagnement à la certification et normalisation	• Formation des agents publics sur l'accompagnement des PME à la certification, au business modeling et au développement de nouveaux produits. • Mise en place d'une cellule d'assistance technique publique privée dans 2 régions pilotes	CCIAM		5 500 000
5	Stimuler les investissements privés dans	• Élaborer une feuille de route PPP	• Formation du personnel public sur la conception, négociation et suivi des	MAED ; MAED/DGPPP ;		4 200 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
	l'industrie agroalimentaire en promouvant des modèles viables (PPP)	agroalimentaire . • Mettre en place des incitations financières (co-investissement, garanties). • Identifier des chaînes prioritaires pour PPP : riz, lait, tomate, viande rouge. • Promouvoir des zones agro-industrielles en partenariat avec le secteur privé	PPP dans les chaînes de valeur agroalimentaires. • Élaboration d'un pipeline national de projets PPP agroalimentaires			
6	Construire et réhabiliter des infrastructures de stockage (silos, entrepôts) stratégiques pour réduire les pertes post récolte des céréales et sécuriser les stocks	• Construire des silos modernes dans les zones de production. • Réhabiliter les entrepôts existants. • Développer des systèmes de gestion intégrée des stocks (numérisation). • Introduire le warrantage (stockage contre financement).	• Formation technique sur les standards internationaux de stockage (silos, hygrométrie, gestion numérique des stocks). • Appui à l'élaboration d'un plan national de stockage stratégique des céréales	ONARDEL ; SONADER		4 800 000
7	Développer des chaînes logistiques intégrées	• Création de hubs logistiques régionaux. • Investir dans la chaîne du froid (abattoirs, poisson, lait). • Digitaliser la traçabilité des	• Formation des cadres publics sur les chaînes logistiques agroalimentaires (transport multimodal, froid, hubs logistiques). • Études de faisabilité pour 2 hubs logistiques régionaux (production → marché)	MET ; ONARDEL		5900 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
		produits. • Appuyer des plateformes logistiques privées.				
8	Mettre en place un fonds de garantie et des lignes de crédit concessionnel spécifiquement dédiés aux investissements dans la production agricole et les unités de transformation	• Créer un Fonds de garantie agroalimentaire dédié. • Mettre en place des crédit-bail pour équipements. • Lancer des lignes de crédit à taux concessionnel pour la transformation. • Appuyer les IMF à développer des produits adaptés.	• Formation des acteurs publics sur les mécanismes de garantie, risques agricoles et instruments financiers innovants. • Assistance technique à la BNDA, BCI et Trésor pour structurer une ligne de crédit dédiée agro transformation	MF/DGTCP, BNDA		4 600 000
9	Renforcer les capacités financières et managériales des coopératives et des PME pour améliorer leur bancabilité et leur accès aux produits financiers existants ; Renforcer les capacités en mobilisation de ressources	• Formations sur : comptabilité, gestion, gouvernance, dossier de crédit. • Coaching individuel pour le montage de plans d'affaires. • Programmes de renforcement en mobilisation de ressources. • Création d'un réseau de conseillers techniques régionaux	• Formation des services déconcentrés sur l'appui aux coopératives : gestion financière, gouvernance, plans d'affaires. • Création d'un pool de formateurs publics régionaux spécialisés en gestion coopérative	ANSADE ; APIM		3 400 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
10	Réviser le code des investissements et le code fiscal pour introduire des exonérations temporaires et des avantages douaniers ciblés sur les intrants ; équipements et produits alimentaires locaux	<ul style="list-style-type: none">• Exonérations temporaires sur : équipements de transformation, intrants agricoles, emballages alimentaires et matières premières locales.• Réduction des droits de douane sur les intrants.• Bonus fiscal pour industries utilisant $\geq 40\%$ de matières premières locales.	<ul style="list-style-type: none">• Ateliers de renforcement des capacités sur l'analyse d'impact fiscal et l'élaboration de mesures incitatives sectorielles.• Assistance technique pour proposer un amendement spécifique agroalimentaire (intrants, équipements, matières premières locales)	MF/DGI		2 900 000
11	Simplifier et digitaliser les procédures administratives pour la création d'entreprises	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un guichet unique digital pour les AGR/PME agroalimentaires.• Réduction du nombre de documents requis.• Digitalisation des licences sanitaires et d'exploitation.• Accompagnement juridique gratuit pour les coopératives	<ul style="list-style-type: none">• Formation des équipes publiques à la digitalisation des procédures et simplification administrative.• Appui à la mise en place d'un « guichet unique agro PME » pilote (procédures, formulaires, workflow numérique).	APIM ; MCT ; CCIAM		6 800 000





Domaine 10 : Santé, nutrition et sécurité alimentaire

L'objectif est de renforcer les liens entre le système alimentaire, la santé publique et la nutrition, afin d'assurer l'accès de tous à une alimentation diversifiée, sûre et équilibrée contribuant au bien-être et à la résilience des populations.

N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
1	Intégrer les produits locaux (mil, niébé, poisson, dattes, lait local) dans les programmes de cantines et d'assistance alimentaire	Appui technique en matière d'investissement pour de petites unités de transformation locales	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer des menus intégrant systématiquement les produits locaux• Contractualiser les OP, coopératives, pêcheurs et laiteries locales• Former les cuisinières et gestionnaires de cantines	MERSE ; MASA ; MS ; CSA ; ANSADE		2 400 000
2	Organiser des campagnes de promotion de la consommation locale	Appui technique en matière d'investissement pour de petites unités de transformation locales	<ul style="list-style-type: none">• Concevoir des messages de communication sur la nutrition locale• Diffuser une campagne multi médias (radio, TV, réseaux sociaux)• Produire des supports multilingues adaptés aux communautés	MS ; MASA ; MCT ; MEN		2 000 000
3	Renforcer le Comité Nationale de Sécurité Alimentaire (CNSA) et ses antennes régionales	Appui institutionnel et logistique pour une meilleure coordination	<ul style="list-style-type: none">• Former les antennes régionales aux outils SA/S&E• Doter les antennes en équipements TIC/logistiques• Harmoniser procédures de collecte et flux de reporting	CSA ; MAED ; MIPDDL/Collectivités		3 400 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
4	Elaborer un cadre unique de coordination nutrition-sécurité alimentaire harmonisant outils, messages, indicateurs, et interventions sur le terrain	Appui institutionnel et logistique pour une meilleure coordination	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer un cadre harmonisant outils, messages, indicateurs• Former les intervenants (ONG, OP, services déconcentrés)• Déployer le cadre dans 12 wilayas pilotes	MAED ; MASA ; MS ; CSA		3 200 000
5	Identifier et prioriser les besoins financiers du secteur afin d'alimenter le portefeuille PISAM et les demandes de financements auprès des PTF	Appui technique pour prioriser les besoins et pour la mobilisation des ressources	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser un costing multisectoriel nutrition-SA• Construire un portefeuille prioritaire d'investissements (type PISAM)• Préparer les dossiers pour bailleurs et PTF	MAED, MS, MF, MASA, PTF		2 800 000
6	Mettre en place un mécanisme de mobilisation et suivi des financements incluant un reporting annuel partagé entre MAED, MF, MS, MASEF et PTF	Appui technique pour prioriser les besoins et pour la mobilisation des ressources	<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un mécanisme commun de suivi financier• Élaborer un tableau de bord partagé (MAED, MF, MS...)• Organiser une revue financière annuelle conjointe	MAED, MF, MS, MASEF, PTF		2 800 000

Domaine 11 : Territorialité et équité

Ce domaine met en avant l'importance d'une approche territoriale intégrée du système alimentaire, fondée sur la valorisation des potentialités locales, la cohérence entre les politiques de développement régional et national, et la participation active des collectivités. L'objectif est de promouvoir une gouvernance alimentaire territorialisée, inclusive et durable, adaptée aux réalités socio-économiques et environnementales de chaque région.





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
1	Actualiser les SCRAPP à la lumière des nouvelles stratégies sectorielles	Appui à la planification territoriale et participative au développement intégrer	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser un diagnostic des SCRAPP existants.• Actualiser les priorités régionales en cohérence avec les stratégies nationales.• Organiser des ateliers régionaux de validation dans 6 wilayas pilotes.• Harmoniser les SCRAPP nationaux et produire un guide méthodologique.	MAED, MIPDDL/ Wilayas/ Conseils régionaux/ Communes ; PTF		3 300 000
2	Mettre en place des mécanismes régionaux de planification participative adossés aux SCRAPP et aux conseils régionaux	Appui à la planification territoriale et participative au développement intégrer	<ul style="list-style-type: none">• Concevoir des mécanismes participatifs adaptés au contexte régional.• Former les conseils régionaux et les communes à leur mise en œuvre.• Organiser des ateliers participatifs dans 8 régions.• Intégrer les outputs participatifs dans les SCRAPP révisés.	MAED ; MIPDDL/ Conseils régionaux/ Communes, OSC		3 100 000
3	Organiser des revues croisées annuelles entre ministères sectoriels et Wilayas	Appui institutionnel pour la coordination et la planification multisectorielle	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer un protocole national de revue croisée.• Organiser 1 revue nationale + 4 régionales.• Produire un rapport annuel régionalisé.	MAED ; MASA ; MEDD ; MS ; MASEF ; MIPDDL/Wilayas		2 700 000
4	Mettre en place un cadre de coordination multisectoriel régional assurant l'alignement des	Appui institutionnel pour la coordination et la planification multisectorielle	<ul style="list-style-type: none">• Structurer un cadre de coordination régional (TDR, composition, outils).• Installer les cadres dans 6 régions pilotes.• Organiser des sessions trimestrielles de coordination.	MAED ; MIPDDL/ Conseils régionaux/ Wilayas/Directio ns régionales sectorielles		3 500 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
	interventions locales avec les stratégies nationales		<ul style="list-style-type: none">• Développer un tableau de bord régional multisectoriel.			
5	Former les élus locaux et techniciens à la gestion territoriale et à la planification participative	Formation, accompagnement technique et appui logistique aux communes	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer un programme de formation territoriale.• Former 300 élus & techniciens aux outils de planification.• Organiser des exercices pratiques et visites d'échange.	MIPDDL/ Conseils régionaux/ Communes ; PTF		2 600 000
6	Doter les communes d'outils de planification et de suivi (Tableaux de bord)	Formation, accompagnement technique et appui logistique aux communes	<ul style="list-style-type: none">• Développer un modèle harmonisé de tableau de bord communal.• Équiper les communes en outils TIC.• Former les équipes locales à leur utilisation.	MIPDDL/Communes/ Conseils régionaux ; MAED ;		2 500 000
7	Identifier les zones prioritaires et développer des plans régionaux de désenclavement	Assistance technique pour la mise en œuvre de programmes de désenclavement et d'équité territoriale	<ul style="list-style-type: none">• Cartographier les zones enclavées (SIG + consultations locales).• Élaborer 6 plans régionaux de désenclavement.• Hiérarchiser les investissements prioritaires.	MAED ; MET ; MIPDDL/Wilayas / Conseils régionaux		3 200 000
8	Mettre en œuvre un mécanisme d'allocation équitable des investissements	Assistance technique pour la mise en œuvre de programmes de désenclavement et d'équité territoriale	<ul style="list-style-type: none">• Concevoir un mécanisme d'allocation fondé sur des critères objectifs.• Créer un comité de suivi de l'équité territoriale.• Produire des rapports d'équité annuels.	MAED ; MF ; MIPDDL/ Conseils régionaux/ Wilayas ; PTF		1 390 000
9	Créer et formaliser des comités locaux de concertation	Appui à la création de comités locaux de concertation et à la	<ul style="list-style-type: none">• Créer les comités (décrets locaux, mandats, membres).• Former les membres à la coordination	MIPDDL/Communes/ Conseils régionaux ; MASA ; CSA ;		1 470 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
	pour les questions alimentaires au sein des conseils régionaux ;	planification participative	territoriale SA. • Organiser des sessions trimestrielles.	OSC		
10	Institutionnaliser des processus de planification participative, au sein des mêmes conseils régionaux	Appui à la création de comités locaux de concertation et à la planification participative	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un cadre institutionnel pour la planification participative. • Intégrer la participation dans les cycles budgétaires régionaux. • Organiser des consultations communales annuelles. 	MIPDDL/Conseils régionaux/Communes/ Wilayas ; PTF		2 200 000

Domaine 12 : Autres (changement climatique, genre, foncier et gouvernance)

Ce domaine regroupe les questions transversales essentielles à la durabilité ; l'équité et à la gouvernance du système alimentaire. Il met l'accent sur l'intégration du genre, à la gestion foncière équitable, la bonne gouvernance environnementale et institutionnelle, ainsi que l'adaptation aux effets du changement climatique à tous les niveaux du système.

N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
1	Elaborer une stratégie nationale genre pour la feuille de route SA alignée sur la SCAPP	Appui technique pour l'élaboration de stratégies genre et la formation des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie genre alignée SCAPP, PNIA et politiques sociales. • Conduire des consultations dans 6 régions prioritaires. • Valider la stratégie par un atelier national multisectoriel. 	MASEF, MAED, MASA, MS, ONG/Femmes ; PTF		2 200 000
2	Former les cadres des ministères et institutions à	Appui technique pour l'élaboration de	• Développer des modules de formation genre	MASEF, MAED, MASA, MS ; MF,		2 100 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
	l'intégration du genre dans les projets	stratégies genre et la formation des acteurs	& SA. • Former 200 cadres (MASEF, MAED, MASA, MS...) • Accompagner les ministères dans l'intégration du genre dans les PTBA/PIP.	PTF		
3	Déployer des campagnes de vulgarisation foncière pour expliquer droits, co-titrage, procédures et textes révisés	Appui à la mise en œuvre de politiques foncières équitables et à la sécurisation des titres	• Produire supports vulgarisation (FR/AR/langues nationales). • Animer 12 campagnes régionales de sensibilisation. • Former autorités locales sur co titrage & procédures foncières.	MEDD ; MASEF ; MIPDDL/ Wilayas/ Conseils régionaux/Communes ; Commissions foncières		2 200 000
4	Mettre en œuvre des mécanismes de sécurisation foncière pour les femmes et jeunes exploitants	Appui à la mise en œuvre de politiques foncières équitables et à la sécurisation des titres	• Créer des guichets fonciers simplifiés dans 6 régions. • Appuyer la délivrance de co titres et baux sécurisés. • Former 300 femmes & jeunes sur gestion foncière et droits.	MIPTDL ; MEDD ; MASEF ; MIPDDL/ Conseils régionaux, /Communes		3 000 000
5	Elaborer un cadre national de sauvegarde environnemental et social pour les	Assistance pour la création de cadres de concertation et d'un observatoire de	• Concevoir le cadre ES national adapté au système alimentaire. • Harmoniser les	MEDD ; MAED ; MASA ; SONADER ; PTF		2 600 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
	projets alimentaires	gouvernance environnemental	outils avec exigences des PTF (FAO, BM, FIDA). • Valider le cadre par un comité intersectoriel.			
6	Former les acteurs nationaux à la mise en œuvre des normes environnementales et sociales	Assistance pour la création de cadres de concertation et d'un observatoire de gouvernance environnemental	• Développer modules et guides pratiques ES. • Former 250 cadres (MEDD, MASA, SONADER, CR). • Mettre en place un service d'appui-conseil ES.	MEDD ; MASA ; MAED ; MIPDDL/ Conseils régionaux		2 200 000
7	Mettre ne place un mécanisme de suivi citoyen des dépenses publiques alimentaires	Appui institutionnel pour le suivi participatif et la publication des résultats de performance	• Créer un cadre de suivi citoyen participatif. • Former OSC & communes à l'analyse budgétaire simplifiée. • Publier des bilans simplifiés destinés au public.	MAED ; MF ; OSC ; MIPDDL/ Communes		1 900 000
8	Publier régulièrement des rapports de transparence budgétaire sur le financement du système alimentaire	Appui institutionnel pour le suivi participatif et la publication des résultats de performance	• Élaborer un cadre de reporting budgétaire SA. • Analyser les dépenses publiques alimentaires annuelles. • Publier rapports de transparence (FR/AR).	MF ; MAED ; CSA		2 100 000





N°	Priorités identifiées	Besoins identifiés	Type de formation ou appui technique	Acteurs bénéficiaires	Durée (mois)	Ressources (MRU)
9	Mettre en place un dispositif d'assurance climatique (assurance indexée sécheresse, filet de sécurité pastorale)	Appui technique au dispositif	<ul style="list-style-type: none">• Concevoir les produits d'assurance indexés.• Piloter l'assurance dans 4 régions sahéliennes.• Former OP, IMF et assureurs locaux.	MF ; BCM ; MAED ; MASA ; MPIMP ; IMF ; S. Assurances		3 500 000
10	Former les femmes et les jeunes sur les pratiques agroécologiques résilientes	Appui technique au dispositif	<ul style="list-style-type: none">• Concevoir modules agroécologie & résilience.• Former 600 femmes & jeunes dans 8 régions.• Mettre en place 20 parcelles-écoles agroécologiques	MASA ; ANSADE ; MASEF ; ONG locales		2 800 000

10.2 Annexe 2 : Recommandations pour le renforcement du système alimentaire

Axe1 : Gouvernance et coordination du système alimentaire

- Création d'un **Comité interministériel du système alimentaire** placé sous l'autorité de la Primature pour assurer la cohérence des politiques et programmes liés à la sécurité alimentaire, la nutrition, l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'environnement et le commerce.
- **Renforcement du rôle du CSA** en tant qu'organe pivot du suivi et de la planification du système alimentaire national.
- Mise en place d'une **plateforme nationale multisectorielle** de coordination entre les ministères (CSA, MAED, MASA, ME, MPEM, MASEF, MESRS, Santé, Environnement, Éducation) et les partenaires techniques et financiers.
- **Institutionnalisation d'un mécanisme de suivi-évaluation national**, avec une base de données unifiée, intégrant les systèmes d'alerte précoce.
- Création de **comités régionaux du système alimentaire** pour la coordination locale et la remontée des informations.

Axe2 : Cadre institutionnel et juridique





- **Actualiser les politiques sectorielles** de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'environnement arrivées à terme (PNDA, PNDE, Stratégie MPEM, Plan climat), pour intégrer les nouveaux défis (changement climatique, jeunesse, innovation, genre).
- **Réviser le cadre juridique foncier** pour sécuriser l'accès à la terre, prévenir les conflits et encourager l'investissement.
- **Renforcer le dispositif de régulation et de contrôle** des produits alimentaires (normes sanitaires, traçabilité, certification).
- **Encourager la transparence et la gouvernance participative**, associant les organisations professionnelles, les collectivités et la société civile.

Axe 3 : Renforcement des capacités humaines technique

- Élaborer un **programme national de formation** pour les cadres des ministères techniques, les organisations professionnelles et les collectivités territoriales sur la planification, la nutrition, la gestion de projet et la résilience climatique.
- **Renforcer la recherche et la vulgarisation** (CNRADA, IMROP, ENFVA) et les synergies avec la production.
- **Promouvoir l'emploi des jeunes et des femmes** dans les chaînes de valeur agricoles, pastorales et halieutiques, via la formation, l'entrepreneuriat et l'accès au financement.
- **Renforcer les capacités locales** des collectivités et ONG pour une meilleure mise en œuvre des actions et initiatives en lien avec le système alimentaire.

Axe 4 : Infrastructures et équipement

- **Réhabiliter et moderniser** les périmètres irrigués, abattoirs, entrepôts, marchés, chambres froides et pistes rurales.
- **Mettre en place des unités de transformation et de conservation** dans les zones de production pour réduire les pertes post-récolte.
- **Développer des plateformes logistiques intégrées** reliant producteurs, transformateurs et consommateurs.
- **Promouvoir les énergies renouvelables** (pompage solaire, réfrigération verte).
- Pour le **MERSE** : construire davantage de **réfectoires et dortoirs** dans les écoles rurales et créer un **fonds spécial pour l'alimentation scolaire**

Axe 5 : Financement et partenariats

- Créer un **Fonds national de développement du système alimentaire**, destiné à soutenir les initiatives publiques et privées.
- Développer des **mécanismes de financement inclusif** : microcrédit rural, crédits agricoles, fonds de garantie pour les jeunes et femmes.
- Renforcer les **partenariats public-privé (PPP)** pour la production, la transformation et la distribution.
- Mobiliser les **ressources extérieures** à travers les PTF, en s'appuyant sur le portefeuille de projets bancables (PISAM).
- Assurer la **transparence et la traçabilité** des financements et interventions.

Axe 6 : Changement climatique et durabilité

- **Renforcer la mise en œuvre le Plan climat 2024-2030** et la Stratégie nationale de l'environnement.





- **Promouvoir les pratiques agroécologiques** (agriculture de conservation, gestion durable des sols, diversification des cultures, irrigation efficiente).
- **Renforcer les capacités environnementales** des institutions et des collectivités locales.
- **Mettre en place des mécanismes de financement climatique et microcrédit vert** pour les producteurs.

Axe 7 : Egalité de genre et inclusion sociale

- **Intégrer systématiquement le genre** dans les politiques et programmes du système alimentaire.
- **Améliorer l'accès des femmes** à la terre, au crédit, à la formation et aux intrants.
- **Promouvoir les coopératives féminines et les jeunes entrepreneurs** dans la transformation et la commercialisation.
- Créer un **mécanisme de suivi du genre et de l'inclusion sociale** au sein du Comité interministériel.

Axe 8 : Sécurité alimentaire, nutrition et communication

- **Développer les filets sociaux ciblés** pour les populations vulnérables, combinant distribution alimentaire et appui à la production locale.
- **Renforcer la nutrition scolaire et communautaire**, l'éducation alimentaire et la fortification.
- **Promouvoir la consommation locale** à travers une stratégie nationale de communication et de plaidoyer.
- **Créer une plateforme numérique** pour le partage d'informations et la coordination multisectorielle.
- **Valoriser la transformation locale** des produits (céréales, lait, pélagiques, poisson) pour créer de la valeur ajoutée et réduire les importations.

Axe 9 : Gouvernance territoriale et résilience

- **Renforcer la déconcentration et la coordination régionale**, via des comités régionaux intégrant les services déconcentrés.
- **Appuyer la résilience des territoires** face aux chocs climatiques, nutritionnels et économiques.
- **Encourager les approches territoriales intégrées** dans la planification des projets bancables.





10.3 Annexe 3 : Liste des personnes rencontrées

N°	Nom et Prénom	Fonction	Institution / Département	Téléphone	E-mail
1	Abderrahmane DEDDI	Directeur Général Adjoint	MAED		
2	Sidaty Sidaty	Directeur	MAED		
3	Abdallahi Baba	Directeur	MASA	-	-
4	Ahmed Brahim Veidar	Directeur Adjoint	MASA	46 17 30 22	Veidar2@yahoo.fr
5	Wane Oumar	Chef de Service	MASA	33 43 43 28	Waneoumar3@gmail.com
6	Cheikh Tijani Inejih	Directeur Adjoint	MEDD	36 92 92 08	tijaniinejih@gmail.com
7	Diallo Demba	Délégué Régional	MEDD	-	-
8	Isselmou Ould Sidmou	Coordinateur du DCAN	CSA	22 49 40 22	lcheikh.sidoumou@yahoo.fr
9	Saleck Jared	Directeur	MASEF	-	-
10	Mohamed Vall Ould Med	Chargé de Programme	GIZ	36 36 06 33	mohamed.mohamed1@giz.de
11	Mohamed Yahya Med Vall	Cadre	PNLM / MASEF	-	-
12	Chérif Med Mahmoud	Directeur Adjoint	DSPC / ME	43 43 91 59	chmedmahmoud@gmail.com
13	Abdallahi Haimer	Directeur Adjoint	DPC / MHA	46 43 21 20	ahaimer@hydraulique.gov.mr
14	Mohamed Ely Barham	Directeur	DPC / MPIMP	48 48 48 03	-
15	Dah Sidi Mohamed Alioune	Chargée de Mission	MPIMP	-	-
16	Mohamed M'Bareck	Directeur	DVPP / MPIMP	46 44 87 29	Mohamety72@gmail.com
17	Mohamed Lemine Bilal	Directeur Adjoint	MPIMP	48 68 48 48	-
18	Assa Mangansouba	Chef de Service	DPC / MPIMP	-	-
19	Diagana Moussa Salatou	Directeur	MS	46 42 80 05	moussadiagana@sante.gov.mr
20	Abderramane Bellal	Directeur Général	MEP	43 10 94 10	abellal@petrole.gov.mr
21	Soumaré Oumar	Conseiller	MERSE	46 41 87 84	Os_soumare@yahoo.fr
22	Brahim Sidi	Directeur Adjoint	DNES	49 49 56 34	-





23	Khattary Ould Boyé	Coord. Programme TEMWINE	TAAZOUR	49 44 08 08	khattaryo@yahoo.fr
24	Zeinabou YEYE	Directrice Générale	ADPPC / MPIMP	22 03 48 31	znabouyeye@yahoo.fr
25	Abdallahi Melainine	Directeur	DFCI / ADPPC	36 68 78 98	-
26	Mohamed Ould Dah	Adjoint Chef de Programme	PAM	46 73 69 30	Mohamedsidda.matalla@wfp.org
27	Aissata Dioum	Chargée Nutrition	UNICEF	42 78 36 20	adioum@unicef.org
28	Fodé Niang	Chef de Projet	ENABEL	-	Fode.niang@enabel.be
29	Mohamed El Béchir	Expert Nutrition	ENABEL	-	Elbechirmohamed8@gmail.com
30	Dialel Guisset	Directeur	MCT	46 02 66 66	-
31	Mohamed El Hacén Braika	Directeur Général	AMSSA / MCT	46 01 85 30	Medhacenebraika@amssa.gov.mr
32	Sidi Mohamed Haïballah	Chef de Service	DGI / MMI	38 31 79 80	sdhaiballa@gmail.com
33	Aichetou El Hassen	Chargée de Mission	MESRS	48 33 99 30	aichetouhassen@mesrs.gov.mr
34	Mohamed Mahmoud Elhadj	Coordinateur PNLM	MASEF	22 25 33 23	elajmmahmoud@gmail.com
35	Mohamed Lemine Dereghly	Cellule Formation	Patronat	48 48 00 22	mini@upm.mr
36	Hasni Tfeil	Directeur	DREQEC / ADPPC	43 57 00 25	Hasni2002002yahoo.fr
37	Idoumou Sid' Ahmed	Directeur	DDP / ADPPC	-	idoumougab@gmail.com
38	Brahim Bey	Directeur	DN / CSA	47 09 09 94	bbeye@csa.gov.mr
39	Mohamed El Moctar Sid' Ahmed	Directeur	DEPC / MET	-	sidahmedlebbat@gmail.com
40	Abdel Aziz Wane	Secrétaire Général	CCIAM	36 30 36 14	a.wane@cciam.mr
41	Mohamed Lemine Bnejara	Vice-Président	Fédération Élevage	27 26 30 80	-

10.4 Annexe 4 : Liste des parties prenantes

Départements ministériels

- MEDD : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
- MMI : Ministère des Mines et de l'Industrie
- MESRS : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- MESRE : Ministère de l'Enseignement et de la Réforme du Système Educatif
- MS : Ministère de la Santé





- MASEF : Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille
- MASA : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
- MAED ; Ministère des Affaires Economiques et du Développement
- MIPDDL : Ministère de l'Intérieur de la Promotion de la Décentralisation et du Développement local
- MDPERF : Ministère des Domaines, du Patrimoine de l'Etat et de la Réforme Foncière
- ME : Ministère de l'Elevage
- MHA : Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
- MEP : Ministère de l'Energie et du Pétrole
- MPIMP : Ministère des Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires
- MET : Ministère de l'Equipement et du Transport
- MMI : Ministère des Mines et de l'Industrie
- CSA : Commissariat à la Sécurité Alimentaire
- TAAZOUR : Délégation Générale

Institutions de Recherches

- ANSADE : Agence Nationale de la Statistique, de l'Analyse Démographique et Economique
- CNARADA : Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole
- ONARDEL : Office National de Recherche et de Développement de l'Elevage
- ADPPC : Agence National pour le Développement de la Pêche et de la Pisciculture Continentale
- SONADER : Société National pour le Développement Rural
- IMROP : Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches
- ONISPA : Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture
- AMSSA : Agence Mauritanienne de Sécurité Sanitaire des Aliments
- ONANOR : Office National de la Normalisation et de la Métrologie
- ANRSI : Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Partenaires Techniques financiers

- PAM : Programme Alimentaire Mondial
- UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
- BM : Banque Mondiale
- ENABEL : Agence Belge de Coopération International
- GIZ : Agence de Coopération International Allemande pour le Développement

- FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
- FIDA : Fonds International de Développement Agricole
- UE : Union Européenne
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- AFD : Agence Française de Développement

ONGs Internationales

- WV : World Vision
- ACF : Action Contre la Faim
- ANDI AGRO :
- Counterpart International :

ONGs Nationales

- ONG ADIG





10.5 Annexe 5 : Bibliographie

Documents stratégiques nationaux

- **Ministère des Affaires Economiques et du Développement**
 - *Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2016-2030 ;*
- **Ministère de l'Agriculture**
 - *Plan National de Développement Agricole (PNDA), Mauritanie ;*
 - *Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR 2013-2025) ;*
- **Ministère de l'Élevage**
 - *Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE) ;*
- **Ministère des Pêches et des Infrastructures Portuaires**
 - *Stratégie du Secteur des Pêches et de l'Économie Maritime (MPEM) ;*
 - *La lettre de Politique Sectorielle de la Pêche (2022-2024) ;*
- **Ministère de l'Environnement et du Développement Durable**
 - *Plan d'Action National pour la Gestion Environnementale et le Climat.*
 - *Contribution déterminée Nationale Actualisée 2021-2030 ;*
 - *Nouvelle Stratégie Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (2025-2030) ;*
- **Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)**
 - *Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SNSAN) 2020-2030 ;*
- **Délégation Générale TAAZOUR**
 - *Programme National de Solidarité et d'Inclusion Économique ;*
- **Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse du Développement (ANSADE) – Rapports statistiques 2022-2024 ;**

Documents techniques et d'évaluation

- **FAO /PAM Mauritanie**
 - *Profil du système alimentaire mauritanien ;*
- **Banque mondiale**
 - *Situation économique de la Mauritanie 2025 ;*

Documents opérationnels et projets

- **PISAM**
 - *Portefeuille des projets bancables du système alimentaire en Mauritanie ;*

Sources complémentaires et références institutionnelles

- **Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE)**
 - *Rapports d'enquêtes sur les conditions de vie des ménages, 2022-2024 ;*
- **Banque Centrale de Mauritanie (BCM)**
 - *Rapports annuels sur la conjoncture économique 2023-2025 ;*
- **Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille (MASEF)**
 - *Plan National de Nutrition 2023-2027 ;*
- **Ministère de l'Enseignement et de la Réforme du Système Educatif (MERSE)**
 - *Plan sectoriel de l'éducation 2023-2030 ;*



- **Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED)**
 - *Loi de finances et rapports macroéconomiques 2024-2025*

10.6 Annexe 6 : Illustrations

10.6.1 Atelier de contextualisation du 11 au 13 novembre 2024 à Aleg



10.6.2 Atelier validation du plan d'action du 21 au 22 avril 2025 à Nouakchott





10.6.3 Dialogue national sur les systèmes alimentaire du 08 juillet 2025 à Nouakchott



10.6.4 Retraite de finalisation de la matrice d'évaluations des besoins du 12 au 14 décembre 2025 à Aleg

